

lutte de classe

Union Communiste Internationaliste (trotskyste)



Sur le Maidan à Kiev, une banderole : « La ville de Kolomyia [Ukraine de l'Ouest], c'est l'Europe » (février 2014).

- **France**
Lutte Ouvrière dans les campagnes électorales de 2014 1
- Deux ans de « dialogue social » : les confédérations syndicales accompagnent la politique antiouvrière de la gauche 7
- Les partenariats public-privé : l'État et les collectivités, vaches à lait des capitalistes du BTP 16
- Le long combat pour la journée de huit heures 21
- **Ukraine**
La petite bourgeoisie, la bureaucratie post-soviétique et le jeu des puissances impérialistes : du bras de fer au bain de sang 28
- **Haïti**
Les travailleurs relèvent la tête 38

édité par
**LUTTE
OUVRIÈRE**

N° 158
mars
2014

2 €

Abonnements à *lutte de classe*

Pour un an

- France, DOM-TOM 15 €
- DOM-TOM (voie aérienne) 21 €
- Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient 21 €
- États-Unis, Canada 25 €
- Autres : Amérique, Asie, Océanie 32 €

Pour envoi sous pli fermé : nos tarifs sur demande

Pour la France : tout versement à l'ordre de Lutte Ouvrière par chèque, mandat ou virement à :

LUTTE OUVRIÈRE - CCP PARIS 26 274 60 R

CORRESPONDANCE

France

Lutte Ouvrière

BP 233

75865 Paris Cedex 18

Guadeloupe - Martinique

Combat Ouvrier

BP 213

97159 Pointe-à-Pitre Cedex

Guadeloupe

Site Internet de Lutte Ouvrière

<http://www.lutte-ouvriere.org>

Site multilingue de l'Union Communiste Internationaliste

<http://www.union-communiste.org>

Notre « e-mail »

contact@union-communiste.org

LUTTE DE CLASSE

c/o Lutte Ouvrière

BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Édité par Éditions d'Avron - 6, rue Florian - 93500 Pantin

SARL au capital de 7622,45 € - Durée 50 ans

Gérant : Michel RODINSON

Associés : René MARMAROS,

Isaac SZMULEWICZ, Jean-Claude HAMON

Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson

Impression : IMS - 93500 PANTIN

Commission paritaire des Publications n° 0414 P 11453

Tirage 5 000 exemplaires

Lutte Ouvrière dans les campagnes électorales de 2014

Avec le début de la campagne des élections municipales, s'ouvre dans le pays une période électorale enchaînant les municipales les 23 et 30 mars et les européennes le 25 mai. Deux scrutins complètement différents mais, au fond, complémentaires.

Ces scrutins, quel que soit leur résultat, ne changeront pas la face de l'Europe ni celle de la moindre municipalité. Ces deux élections se situent cependant dans une période dominée par l'offensive de la bourgeoisie et du gouvernement contre les conditions d'existence de la classe ouvrière, mais une offensive rendue plus âpre par la crise de l'économie capitaliste. Elle est marquée ici, en France, par la déception croissante des classes laborieuses à l'égard du pouvoir socialiste, déception qui tourne à l'écœurement tant le gouvernement se comporte en laquais du grand patronat.

C'est une double raison, pour une organisation qui se place sur le terrain du communisme révolutionnaire, de s'exprimer et surtout de donner la possibilité à l'électorat ouvrier de s'exprimer par son vote.

« FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS »

Lutte Ouvrière se présentera aux deux scrutins. Aux élections municipales, nous présenterons quelque deux cents listes dans un peu moins de villes, compte tenu du fait que, dans de grandes villes comme Paris, Lyon et Marseille, il s'agit de scrutins d'arrondissement.

Lutte Ouvrière sera également présente dans les élections européennes. Jusqu'en 1999, ces élections se déroulaient au scrutin de liste avec une seule circonscription électorale. La proportionnalité du mode de scrutin était tempérée par un seuil fixé à 5% des votants. Une loi électorale du 11 avril 2003 a accentué le caractère non démocratique du scrutin en partageant le pays en huit circonscriptions. Le prétexte en était de rapprocher les élus de leurs électeurs. Argument fallacieux pour toutes les circonscriptions, mais risible s'agissant de la huitième circonscription qui regroupe les électeurs de tous les départements et territoires d'outre-mer, ces poussières de l'ancien empire colonial français qui vont

de la Guyane, des Antilles dites françaises, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, en Amérique, à la Polynésie française, Wallis-et-Futuna et la Nouvelle-Calédonie, dans l'océan Pacifique, en passant par La Réunion et Mayotte, dans l'océan Indien!

Lutte Ouvrière présentera des listes dans toutes les circonscriptions et, pour la huitième, elle le fera en commun avec nos camarades de Combat Ouvrier militant en Martinique et en Guadeloupe.

L'expression « *contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs* » sera le leitmotiv de la campagne de Lutte Ouvrière dans les deux élections. Elle en définit l'axe et résume le contenu politique.

Toutes les forces politiques qui s'affrontent, et qui couvrent un spectre allant de l'extrême droite du Front national à la « gauche de la gauche » de Mélenchon et du Parti communiste, restent sur le terrain de l'organisation capitaliste de l'économie et de la domination de la grande bourgeoisie sur la société.

Par-delà leurs divergences, réelles ou purement verbales, tous les partis défendent des politiques compatibles avec les intérêts du grand capital, quand elles ne reflètent pas les exigences les plus immédiates de ce dernier. En revanche la classe ouvrière, principale victime pourtant de l'offensive de la bourgeoisie, ne se fait pas entendre sur le terrain politique pour défendre ses intérêts de classe dans la crise.

Lutte Ouvrière se présente dans ces deux élections pour faire connaître et populariser des objectifs qui correspondent à ces intérêts de classe. Il ne s'agit pas de programme électoral mais d'objectifs pour les futures luttes de la classe ouvrière qui, seule, a la possibilité de changer le rapport de force entre les exploités et le grand capital.

Seule une organisation communiste révolutionnaire qui se situe dans la perspective de l'expropriation de la bourgeoisie et de la prise en main démocratique de la direction de l'économie et de la société par la classe ouvrière peut proposer ces objectifs et les défendre jusqu'au bout, jusqu'à leurs conséquences ultimes.

Seul un courant politique qui ne cherche à

préserver aucune position dans le cadre des institutions de la bourgeoisie peut être sans réserve dans le camp du prolétariat.

Nous publions en annexe de cet article la profession de foi commune à toutes les listes Lutte Ouvrière présentes aux élections municipales.

Nos candidats ne se présentent pas au nom d'une meilleure gestion de leur commune. Il peut y avoir des différences sur ce plan entre les équipes municipales, encore que les différences ne recoupent pas nécessairement les couleurs politiques des listes. Mais les problèmes essentiels de la classe ouvrière, dans cette période de crise, d'aggravation du chômage et d'écrasement du pouvoir d'achat, ne sont pas susceptibles d'être résolus au niveau d'une commune.

Le jeu des institutions de la bourgeoisie fait des élections municipales la juxtaposition de multiples situations locales. Cela donne aux partis qui se succèdent au pouvoir central le prétexte de dégager leur responsabilité dans les mesures prises sous Sarkozy puis sous Hollande (ce qui n'empêchera pas le parti qui se sortira le mieux – ou le moins mal – des municipales d'en tirer des conclusions nationales et d'interpréter les résultats comme une approbation de l'électorat à sa politique passée ou présente). Lutte Ouvrière intervient au contraire, même dans des élections locales, au nom des intérêts communs de la classe ouvrière d'un bout à l'autre du pays et, en réalité, bien au-delà.

Nous voulons nous adresser à l'électorat populaire avec un langage de lutte de classe, en nous opposant, aux élections municipales et européennes, à tous les courants politiques qui prétendent défendre des intérêts qui seraient communs à la bourgeoisie et aux exploités, pour mettre le doigt, au contraire, sur l'opposition irréductible de leurs intérêts de classe. Nous voulons nous adresser à la classe ouvrière, non en tant que classe victime de la bourgeoisie capitaliste, particulièrement féroce en cette période de crise, mais aussi et surtout comme la classe sociale qui a la force et la possibilité non seulement de se défendre efficacement mais aussi de renverser la dictature de la bourgeoisie sur la société.

La bourgeoisie et ses représentants politiques affirment, avec l'arrogance de ceux qui ont à la fois le pouvoir économique et le pouvoir politique, que les intérêts des capitalistes correspondent à ceux de toute la société. Les discours politiques comme les commentaires des médias matraquent comme vérités premières la nécessité d'être « compétitifs » pour justifier les licenciements, la démolition des protections sociales, les bas salaires, ou encore l'obligation de « rembourser la dette » de l'État, fût-ce au prix de la politique

d'austérité qui frappe les exploités et les pauvres. C'est une propagande mensongère pour justifier les sacrifices imposés aux exploités. Les travailleurs, qui produisent et qui font marcher l'économie, doivent rejeter ce mensonge de classe de leurs exploités et lui opposer leurs propres exigences de classe.

Plus la crise s'aggrave, plus en revanche les intérêts politiques de la classe ouvrière se confondent avec ceux de toutes les classes laborieuses. Seule une classe ouvrière qui relève la tête, qui retrouve confiance en sa force, peut offrir une issue à la société, que le règne du grand capital enfonce dans l'anarchie économique et le recul social.

Il n'y a certainement qu'une petite fraction de la classe ouvrière qui se retrouve aujourd'hui dans ce langage. Mais, aussi minoritaire soit-elle, il est essentiel qu'elle s'exprime, qu'elle plante un drapeau autour duquel pourra se regrouper dans l'avenir la majorité des troupes d'une classe ouvrière ayant retrouvé confiance en elle et capable de mener une politique de classe.

Il n'est pas question dans ces élections d'avoir l'air de cautionner, directement ou indirectement, le Parti socialiste, qui assume la direction politique des affaires de la bourgeoisie. Il n'est pas question non plus de cautionner des courants comme le Parti communiste ou le Parti de gauche, qui ont un pied dans la majorité gouvernementale et un pied dans l'opposition. De toute façon, leur semi-opposition n'en est une que par rapport à l'équipe au pouvoir. Pas par rapport à la grande bourgeoisie qui commande à toutes les équipes gouvernementales, quelle que soit leur étiquette. Pas par rapport au capitalisme.

REJETER LES ILLUSIONS ÉLECTORALISTES

Le mouvement ouvrier a payé cher et continue de payer d'avoir été enchaîné derrière des illusionnistes qui ont affiché dans le passé une étiquette socialiste ou communiste pour dissimuler le fait que leurs ministres menaient la politique de la bourgeoisie.

Si le Parti communiste prend aujourd'hui une certaine distance avec le gouvernement – encore que son attitude dans les municipales montre à quel point il n'entend pas rompre des lances avec le Parti socialiste –, il a une responsabilité décisive dans le fait d'avoir confectionné l'aura de Mitterrand, d'avoir cautionné Jospin et d'avoir mis ce qui lui reste de poids à faire élire Hollande. Il ne faut pas que les travailleurs conscients lui donnent un quitus pour sa politique passée et surtout pas un chèque en blanc pour l'avenir.

Nous avons fait également le choix de ne pas nous présenter en commun avec des formations

qui se revendiquent de l'extrême gauche. Nous ne voulons pas mélanger des préoccupations, même légitimes, concernant l'écologie et bien d'autres sujets sociétaux, avec la politique nécessaire pour la classe ouvrière.

Toute l'actualité, de la montée électorale du Front national à l'expression de plus en plus brutale des forces réactionnaires dans ce pays, illustre le fait que la société marche à reculons. La cause fondamentale en est, en dernier ressort, l'affaiblissement du mouvement ouvrier du fait de la trahison de ses dirigeants et de leurs compromissions.

Qu'une fraction, même réduite, de l'électorat ouvrier puisse envisager de voter pour le Front national, fût-ce par dégoût de la politique des partis qui alternent au pouvoir, fût-ce avec l'illusion désastreuse que c'est une manière de donner un coup de pied dans la fourmilière, est l'expression d'une perte grave des repères de classe. Les partis de la gauche gouvernementale ont une responsabilité écrasante dans cette situation.

Cela ne change cependant rien au fait que le Front national, malgré la démagogie électorale à laquelle il s'adonne vis-à-vis des travailleurs – à condition qu'ils soient français –, est un ennemi de la classe ouvrière. Il est, comme les autres, un défenseur de l'ordre capitaliste. Il fait partie du personnel politique à la disposition de la bourgeoisie. Il est prêt à gouverner pour le compte de cette dernière lorsqu'elle aura besoin de laquais politiques encore plus réactionnaires, encore plus disposés à ligoter la classe ouvrière, que ceux qui étaient de service sous Sarkozy et ceux qui le sont aujourd'hui sous Hollande.

Mais ce ne sont certainement pas l'ostracisme de la droite à l'égard du Front national en matière d'alliances électorales – d'ailleurs tout relatif –, ni les gesticulations de la gauche réformiste qui peuvent contenir la progression du Front national et des insanités réactionnaires qu'il véhicule.

RETROUVER LE CHEMIN DES LUTTES GUIDÉES PAR LA CONSCIENCE DE CLASSE

La société ne peut reprendre sa marche en avant que si la seule classe progressiste, la classe ouvrière, retrouve le chemin des luttes et plus encore celui de la conscience politique et de la capacité à s'organiser que cela implique. La bourgeoisie a cessé de représenter depuis longtemps un progrès pour la société. Sa domination a un effet délétère sur toute la vie sociale, de la montée de l'individualisme, du chacun pour soi, de la loi de la jungle, jusqu'au retour des préjugés et des pratiques sociales dépassés, barbares. La crise de l'économie capitaliste accentuée, accélère,

aggrave tout cela. S'opposer aux insanités d'une classe exploiteuse décadente nécessite de combattre la bourgeoisie elle-même.

Le mouvement ouvrier s'est toujours battu, pendant les périodes où il méritait ce nom, non seulement pour faire avancer les intérêts matériels des travailleurs, mais aussi pour propager sa vision de la société, le sens de l'intérêt collectif, le combat contre les multiples formes d'oppression qui dérivent de l'exploitation. Il faut qu'il retrouve ce chemin.

Profiter de l'occasion fournie par les élections pour « faire entendre le camp des travailleurs » participe à la reconstruction d'un parti communiste révolutionnaire.

Ces élections permettront en effet de regrouper autour d'une politique pour la classe ouvrière des femmes, des hommes, des jeunes qui sont écœurés par la politique du Parti socialiste au pouvoir mais qui ne se tournent pas pour autant vers la droite ou l'extrême droite et qui ne se réfugient pas dans un apolitisme stérile.

Lutte Ouvrière ne peut participer aux élections municipales, à l'échelle où elle le fait, que parce que plusieurs milliers de femmes et d'hommes des classes populaires ont fait le choix de se présenter sur ses listes et d'assumer publiquement leur engagement politique. Cela ne résout évidemment pas la question de la reconstitution d'un parti communiste révolutionnaire, mais cela constitue un pas en avant.

Un parti communiste révolutionnaire ne pourra surgir de nouveau dans ce pays que lorsque la classe ouvrière, retrouvant conscience et combativité, fera surgir des milliers, des dizaines de milliers de militants préoccupés du sort et de l'avenir de leur classe sociale, des milliers de militants présents dans les entreprises comme dans les quartiers populaires et capables de défendre dans leur milieu les valeurs et les perspectives du mouvement ouvrier. La perspective de la renaissance d'un parti communiste révolutionnaire est étroitement liée au développement de la combativité et de la conscience collective de la classe ouvrière elle-même.

Les élections n'ont pas le pouvoir de créer ces conditions. Mais elles ont celui de montrer qu'une fraction de la classe ouvrière est consciente de cette nécessité. Et ce simple fait peut être un encouragement pour d'autres. L'évolution économique, celle de la crise, comme l'évolution politique et la déconsidération de la gauche au pouvoir feront mûrir les esprits et les consciences. Mais il faut des femmes et des hommes pour exprimer et pour incarner cette prise de conscience.

21 février 2014

Élections municipales et communautaires - 23 - 30 mars 2014 — **Mulhouse**

Lutte Ouvrière

Faire entendre le camp des travailleurs



**Julien
WOSTYN**

Ouvrier de l'automobile

**Nathalie
MULOT**

Agent territorial



Le caractère local des élections municipales ne doit pas faire oublier que les partis qui se succèdent au gouvernement se serviront des résultats pour justifier leurs politiques passées ou présentes.

Les votes en faveur des partis qui ont fait élire Hollande seront comptabilisés comme une approbation de la politique de ce gouvernement qui se dit socialiste mais qui se comporte en laquis des riches.

Les ténors de la droite interpréteront les votes en faveur de leurs listes comme le souhait d'un retour de Sarkozy et consorts qui, au pouvoir, ont confirmé qu'ils étaient les ennemis déclarés du monde du travail.

Quant au Front national, en concurrence avec les partis qui se relayent au gouvernement pour accéder lui-même à la mangeoire, il est autant au service du grand patronat et des banquiers que les autres, mais en prônant une politique encore plus réactionnaire et plus autoritaire contre les classes populaires.

Il ne faut pas qu'en votant pour les partis qui respectent l'ordre capitaliste, l'électorat ouvrier approuve ceux qui l'exploitent et l'oppriment.

Les électeurs du monde du travail ont un autre choix.

En votant pour la liste Lutte Ouvrière, montrez que vous refusez de choisir entre des partis qui, tous, s'inclinent devant le grand capital et qui, de ce fait, sont incapables d'arrêter les licenciements et la montée de la pauvreté.

Affirmez que, pour empêcher la grande bourgeoisie de faire payer aux travailleurs la crise de son économie, il est vital:

- **d'éliminer le chômage en imposant l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire;**
- **d'assurer des salaires et des retraites décents et garantir leur pouvoir d'achat par leur augmentation automatique au rythme des hausses de prix;**
- **de supprimer le secret des affaires pour dévoiler les arnaques des banquiers et les choix criminels des grands actionnaires qui préfèrent licencier et augmenter le chômage plutôt que d'écarter leurs profits.**

C'est sur les profits et les fortunes de la grande bourgeoisie qu'il faut prélever de quoi financer le coût des mesures indispensables pour arrêter l'appauvrissement de ceux qui n'ont pas de capitaux et qui ne peuvent vivre que de leur travail. Voter pour ce programme ne suffira pas pour l'obtenir. Mais ce vote peut être le début d'une mobilisation. Ce serait le signe que ceux qui entretiennent toute la société par leur travail en ont assez de se faire dépouiller par la bourgeoisie et gruger par les politiciens à son service. Cela signifiera que les travailleurs ne se laissent plus bercer d'illusions et relèvent la tête.

Pour envoyer au conseil municipal des militants vraiment communistes

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE DE LUTTE OUVRIERE

Faites entendre le camp des travailleurs !

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 - www.lutte-ouvriere.org

DMS - 03500 PANTIN

Lutte Ouvrière

Faire entendre

le camp des travailleurs



**Arlette
COUZON**

Technicienne de laboratoire



**Paul
GENETTE**

Enseignant

Il y a de quoi être écœuré devant la politique de ce gouvernement qui se dit socialiste mais qui se comporte en laquais des riches.

Alors que l'ampleur du chômage est sans précédent, que les licenciements poussent de nouveaux contingents de femmes et d'hommes vers la misère, que même ceux qui gardent leur emploi ont de plus en plus de mal à boucler leurs fins de mois, le **gouvernement arrose de milliards les patrons et les actionnaires des grandes entreprises capitalistes.**

Le gouvernement impose l'austérité à la majorité laborieuse de la population et diminue les prestations sociales pour financer les intérêts colossaux qu'il verse aux grandes banques qui étranglent l'économie.

Il faut que les travailleurs, les retraités, les chômeurs profitent des élections qui viennent pour faire entendre leur indignation.

Les candidats des grands partis insistent sur le caractère local des élections municipales, les uns pour ne pas assumer la politique désastreuse de

Hollande, les autres pour ne pas s'embarrasser du souvenir tout aussi désastreux laissé par Sarkozy. Ils demandent aux électeurs d'approuver ou, au contraire, de désapprouver la gestion du maire sortant. C'est de l'enfumage !

Au lendemain des élections, si le Parti socialiste conserve les villes qu'il dirige, le gouvernement présentera cela comme une approbation de sa politique.

Si ce sont les listes de droite qui progressent, les ténors de la droite prétendront que l'électorat aspire au retour de Sarkozy ou de l'un de ses comparses.

S'il y a une percée des listes du Front national, les uns et les autres en tireront prétexte pour mener une politique plus réactionnaire et plus dure contre les classes populaires.

Les votes aux élections municipales seront des votes politiques. Et c'est normal, car les grands problèmes, les licenciements, la montée du chômage, les bas salaires, ne dépendent pas des municipalités.

Saisissez l'occasion de ces élections pour infliger un désaveu au gouvernement

Ce désaveu doit venir clairement de ceux qui n'ont que leur salaire pour vivre et que le grand patronat, les banquiers poussent vers la misère avec la complicité des politiciens au pouvoir.

Ne nous laissons pas abuser par les grands partis: dès que les élections les hissent au gouvernement, ils exécutent servilement la politique exigée par les grands capitalistes qui exercent la réalité du pouvoir.

Ne nous laissons pas abuser non plus par ceux qui, à gauche, après avoir contribué à faire élire Hollande prétendent découvrir que c'est un serviteur des riches. Comment faire confiance aux

dirigeants du Parti communiste ou du Front de gauche qui ont semé des illusions sur un changement de majorité, alors que le grand patronat n'a jamais cessé de tirer les ficelles des gouvernements, quelle que soit leur étiquette ?

L'électorat populaire doit rejeter le Front national. Le Front national fait des clins d'œil démagogiques aux classes populaires mais il est autant au service du grand patronat et des banquiers que les grands partis qui se relaient au pouvoir. Et, de plus, il défend une politique encore plus réactionnaire que ses concurrents en prônant des méthodes encore plus autoritaires.

Travailleuses, travailleurs, chômeurs, retraités,

Saisissez l'opportunité offerte par ces élections pour montrer que le monde du travail n'est pas résigné face aux coups qui lui sont portés par le grand patronat. Pour montrer que les travailleurs gardent la tête haute face aux parasites qui s'enrichissent de leur travail.

La classe ouvrière a la capacité de se défendre et de renverser le rapport des forces. Oh, pas dans les urnes, mais par ses luttes collectives !

Il ne faut pas qu'en votant pour les partis qui respectent l'ordre capitaliste, l'électorat ouvrier approuve ceux qui l'exploitent et qui l'oppriment.

En votant pour la liste de Lutte Ouvrière, vous montrerez que vous refusez de choisir entre des politiciens qui, tous, s'inclinent devant le grand capital et qui de ce fait sont incapables d'arrêter les licenciements et la montée de la pauvreté.

Avec la crise économique, il est impossible de faire quoi que ce soit de bon pour les classes laborieuses sans s'attaquer à la grande bourgeoisie, aux capitalistes et aux banquiers arnaqueurs. Il faut obliger les possesseurs de capitaux à prendre sur leurs profits de quoi préserver l'emploi et le salaire des travailleurs. C'est l'intérêt des salariés, mais c'est aussi l'intérêt de tous ceux, artisans, petits commerçants et paysans, dont les revenus dépendent du pouvoir d'achat des salariés.

La grande bourgeoisie parasite qui s'enrichit malgré la crise en ruinant les classes laborieuses proclame pourtant que la hausse de ses profits est bonne pour toute la société. À cette contre-vérité, au nom de laquelle le patronat licencie et écrase les salaires, il faut que les travailleurs opposent des objectifs qui garantissent leurs conditions d'existence. C'est leur droit moral et c'est leur devoir à l'égard de la société. Ils constituent la grande majorité des classes productives qui font vivre toute la société. Leurs intérêts correspondent à ceux de toutes les classes laborieuses, à ceux de toute la société.

Le seul moyen d'arrêter les licenciements, c'est de les interdire. Ce n'est pas le travail qui manque, ce sont les patrons qui décident de faire faire toujours plus de travail avec moins de salariés, en licenciant les autres et en fermant des usines, des entreprises. Il faut répartir le travail entre tous sans diminution de salaire.

Il faut non seulement augmenter les salaires et les retraites pour leur assurer un niveau décent, mais aussi garantir leur pouvoir d'achat en les augmentant chaque mois au rythme des hausses de prix : il faut l'échelle mobile des salaires, des retraites, des pensions et des allocations.

Tout cela coûte de l'argent ? Oui, mais la grande bourgeoisie et les banquiers en possèdent à ne savoir quoi en faire d'autre que de spéculer. C'est à eux de financer toutes ces mesures. Et s'ils prétendent que c'est impossible, qu'ils ouvrent donc leurs comptes. La population pourra alors constater que ce sont eux qui gaspillent l'argent, accumulé par l'exploitation, en dépenses de luxe et, pire encore, en spéculations financières.

Il faut supprimer le secret des affaires derrière lequel se dissimulent les mille et une manières des grandes entreprises, de la grande distribution et des banques, d'arnaquer les petits producteurs et de voler les consommateurs et les usagers.

En votant pour la liste de Lutte Ouvrière, vous affirmez que vous êtes d'accord avec ces exigences vitales pour les classes laborieuses.

Voter pour ce programme ne suffira pas pour l'obtenir. Mais ce vote peut être le début d'une mobilisation. Ce serait le signe que ceux qui entretiennent toute la société par leur travail en ont assez de se faire dépouiller par la bourgeoisie et gruger par les politiciens à son service. Cela signifiera que les travailleurs ne se laissent plus manipuler et relèvent la tête.

En votant pour les listes de Lutte Ouvrière, vous montrerez aussi que vous êtes conscients que le capitalisme qui nous a amenés à la crise actuelle est un système social injuste et stupide, incapable de répondre aux besoins les plus élémentaires de la société. Vous montrerez que vous êtes conscients que ceux qui dirigent aujourd'hui la société, ces grands bourgeois qui augmentent leurs fortunes de 10 à 15 % par an en volant ceux qui travaillent, poussent les classes laborieuses au désastre et conduisent toute la société à la catastrophe.

Vous affirmez par la même occasion que vous êtes partisan que renaisse dans ce pays un parti qui représente les intérêts de la classe ouvrière et qui se fixe comme but ultime l'émancipation des classes laborieuses.

**Pour envoyer au conseil municipal des militants vraiment communistes
Votez et faites voter pour la liste de Lutte Ouvrière
Faites entendre le camp des travailleurs !**

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 - www.lutte-ouvriere.org

France

Deux ans de « dialogue social » : les confédérations syndicales accompagnent la politique antiouvrière de la gauche

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

S'il est un domaine, l'un des rares, où l'arrivée de la gauche au pouvoir a provoqué un changement, c'est dans celui des relations entre organisations patronales, organisations syndicales et gouvernement, et cela visiblement à la grande satisfaction de tout ce petit monde.

L'un des reproches que les confédérations syndicales adressaient à Sarkozy et à son gouvernement était, dans la deuxième partie du mandat, de les ignorer. Dans la deuxième partie uniquement, car il faut se souvenir que le début du mandat de Sarkozy a été ponctué lui aussi d'une multitude de sommets sociaux, de rencontres entre gouvernement, syndicats et patronat. Ainsi c'est Sarkozy qui a organisé en 2009 les États généraux de l'industrie que la CGT réclamait à cor et à cri. Ainsi encore, au cours des neuf premiers mois de 2009, le leader de la CGT, Bernard Thibault, était allé neuf fois à l'Élysée. Cela lui valut à l'époque, et à juste titre, l'interpellation des travailleurs en lutte de Continental, qui n'ont pas eu cet honneur d'avoir la visite et le soutien de la direction de la confédération. C'est à partir de 2010 que le gouvernement a imposé un autre type de relations aux syndicats. Ainsi, en pleine crise financière, la réforme des retraites de 2010 fut une démonstration, à destination des financiers et des spéculateurs, de la capacité du gouvernement à faire payer d'une manière inflexible les couches populaires. Il était alors hors de question de négocier la moindre virgule, et cela quel que soit le nombre de manifestants et de manifestations au printemps et à l'automne de cette année-là. C'est cette attitude que les confédérations syndicales et en particulier la CGT reprochaient au gouvernement, tandis que la CFDT approuvait la réforme. Et c'est cela qui justifiait les nouveaux appels à manifester des confédérations syndicales. Elles exigeaient que le gouvernement ouvre enfin de « réelles » négociations, qu'au moins il les reçoive pour discuter ne serait-ce que des à-côtés comme la pénibilité, comme elles le demandaient, sentant

bien que, sur la durée de cotisation, il n'y aurait rien à discuter.

Dans ses relations avec les syndicats, le PS au pouvoir a donc adopté une attitude assez différente du gouvernement précédent. Dès la période électorale terminée, la « méthode » de Hollande, saluée avec enthousiasme par les syndicats et les organisations patronales, a consisté à les mettre au centre d'un certain nombre de décisions, au travers de l'ouverture de toute une série de négociations, à les associer à sa politique au travers d'accords avec le patronat, accords ensuite traduits en lois, les amenant ainsi à cautionner auprès des salariés la série d'attaques antiouvrières qui allait suivre.

Le mandat de Hollande s'est ainsi ouvert sur la première conférence sociale, les 9 et 10 juillet 2012 – la deuxième eut lieu en juillet 2013. Lors de cette grand-messe, le gouvernement voulait, disait-il, « ériger le compromis en méthode du dialogue social ». Lors du discours d'ouverture, Hollande disait vouloir « inscrire dans la Constitution » le dialogue social, affirmant qu'« il n'y aura pas de lois qui pourront être votées par le Parlement sans qu'il y ait eu une phase de concertation ». Bref, il donnait des gages aux syndicats : nous vous écouterons, nous discuterons avec vous, aidez-nous, soyez responsables. Mais les discussions étaient pour le moins cadrées. Rien que le menu des discussions annoncé lors de cette conférence sociale, notamment le « redressement des comptes publics » et la « détérioration de la compétitivité », laissait déjà présager de la suite.

Discuter et négocier avec le patronat et ses représentants, cela occupe les directions syndicales. Elles sont satisfaites. Elles ont l'impression de compter. Elles sont accueillies dans les salons, le gouvernement prend soin d'elles, modifie à la marge quelques textes pour que les chefs syndicaux puissent vendre tel ou tel accord à leur base. Mais qu'est-ce que cela change pour les travailleurs sur le fond, alors que le patronat, maître de l'économie, a en fait l'essentiel du pouvoir, et

qu'en définitive, par cette puissance sociale et économique, c'est sa politique qui s'applique ? Pour les capitalistes, c'est tout bénéfique, car la caution de tout ou d'une partie significative des organisations syndicales contribue à désarmer et démoraliser un peu plus les travailleurs. C'est aussi pour cela que le patronat salue depuis près de deux ans la « *méthode* » Hollande.

UNE TENDANCE DE FOND

Syndicats et patronat sont d'autant plus satisfaits que la multiplication des négociations au niveau national et interprofessionnel en annonce d'autres, entreprise par entreprise. Il y a une dizaine d'années, il y a eu les négociations sur le temps de travail, entreprise par entreprise, avec possibilité de déroger aux 35 heures. Puis il y a eu l'introduction il y a cinq ans des négociations annuelles obligatoires sur les salaires. Il y aura bientôt les négociations sur la « qualité de vie » au travail et la formation professionnelle. Et il y aura les négociations sur les accords de compétitivité généralisés dans le cadre de l'Accord national interprofessionnel (ANI) sur la flexibilité, de janvier 2013. Ces négociations entre patronat et syndicats correspondent à une orientation générale qui s'impose depuis près d'une vingtaine d'années. Elles permettent en effet au patronat de limiter au minimum le cadre législatif et de remettre en cause, entreprise par entreprise, les conditions de travail et de salaire des travailleurs, d'en augmenter ainsi l'exploitation, en gagnant quasiment à tous les coups, grâce à un rapport de force d'autant plus grand que le patronat choisit le moment et le périmètre de la négociation, et qu'il pratique un chantage systématique aux licenciements. Ces négociations permettent aussi au patronat, et ce n'est pas un détail, d'essayer de s'associer les équipes de militants syndicaux, d'en faire des « partenaires » qui serviront de relais auprès des travailleurs pour faire passer ses arguments et sa politique.

L'énergie des militants syndicaux est ainsi absorbée dans des réunions sans fin, et est bien moins consacrée à l'organisation des travailleurs et à leurs luttes. De quoi donner aux représentants syndicaux les moins conscients, hors de tout contrôle réel des travailleurs, l'illusion d'être associés à la gestion de l'entreprise. Entre 1983 et 1999, le nombre d'accords locaux est passé de moins de 2000 par an à plus de 6000. Et en 2011 il est monté à plus de 33000. Et tous les syndicats, s'ils sont représentatifs, signent : la CGT, qui en signe le moins, a néanmoins signé 84 % d'entre eux en 2011 là où elle existe ; la CFDT, qui en signe le plus, 93%. Dans les entreprises, il n'est plus rare de voir les syndicats CGT

suivre les consignes confédérales et signer pour 40 euros d'augmentation salariale, correspondant strictement à ce que le patronat avait décidé de lâcher.

DES ORGANISATIONS SYNDICALES BIENVEILLANTES

La « *méthode* » Hollande a donc pour but de développer la négociation, pour attacher des organisations ouvrières complaisantes et complices au char gouvernemental. Complaisantes et complices, car elles ne sont pas dupes. Ainsi, fin août 2012, le journal patronal *Les Échos* pouvait dire que les syndicats se déclaraient à l'attention du gouvernement « *bienveillants mais vigilants* ». Le journaliste signalait : « *La CFDT a retrouvé son statut d'interlocuteur privilégié perdu sous Nicolas Sarkozy et veut s'appuyer sur sa proximité idéologique avec le PS pour peser de l'intérieur sur les réformes. La CGT devrait aussi continuer, comme la FSU, de s'en tenir à des critiques mezzo voce pour mieux pousser ses priorités, en particulier sur la politique industrielle.* »

Et, au total, les organisations syndicales ont eu la satisfaction de participer à toute une série de négociations dont la liste s'est allongée parallèlement aux attaques contre le monde du travail. Elles ont ainsi négocié avec le patronat sur la « qualité de vie au travail », sur la formation professionnelle, sur le contrat de génération, sur les retraites complémentaires, sur les retraites elles-mêmes, et sur la flexibilité, au travers de l'ANI, signé par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC. Et quand ces négociations ne sont pas prévues, elles les demandent. Ainsi, après l'annonce du « pacte de responsabilité » au début de janvier 2014, CGT, CFDT, FSU et UNSA se sont empressées de publier un communiqué dans lequel elles exigeaient non pas le retrait de ce cadeau de 35 milliards d'euros, mais que soient négociées avec elles les conditions d'attribution des aides aux entreprises. Ce qui, en soi, est déjà une approbation de ces mêmes aides et un soutien implicite à la politique gouvernementale.

LA CFDT, COLLABORATEUR TRADITIONNEL DU PATRONAT ET DU GOUVERNEMENT

La pièce maîtresse du dispositif du gouvernement s'est avérée être la CFDT, bien que la CGT ait postulé à ce titre, en appelant à voter Hollande en 2012. Les raisons qui font jouer à la CFDT un tel rôle sont multiples. En termes de représentativité au niveau national, la CFDT peut se targuer d'être deuxième, en faisant quasiment jeu égal avec la CGT (en mars 2013, l'État a estimé la représentativité selon les critères négociés en 2008 : les cinq organisations syndicales précédemment

reconnues gardent seules leur représentativité interprofessionnelle en dépassant toutes les 8% : CGT (26,77%), CFDT (26,0%), FO (15,94%), CFTC (9,3%) et CFE-CGC (9,3%), alors que l'UNSA obtient 4,26%, et Solidaires (Sud) 3,47%. L'influence, le pourcentage de représentativité de la CFDT sont sa monnaie d'échange dans ses relations avec le patronat et le gouvernement. Cette « audience » se fait sur la base d'une politique qui cultive ouvertement la responsabilité, la compréhension à l'égard des prétendues difficultés des capitalistes. C'est une confédération qui n'hésite pas à « se salir les mains », comme le dit Chérèque, c'est-à-dire qui propose des solutions estimées réalistes pour le patronat et qui recrute ouvertement sur cette base.

La CFDT a ainsi une longue tradition de collaboration ouverte avec le patronat et le gouvernement. Son recentrage date des années 1980. Déjà, en 1995, sa dirigeante Nicole Notat soutint explicitement, ouvertement, le plan Juppé qui remettait en cause les régimes des retraites des fonctionnaires. Pour bons et loyaux services, la CFDT reçut la présidence de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et celle de l'Unedic qui gère les allocations chômage. En 2003, c'est François Chérèque qui conduisit le ralliement de la centrale syndicale à la réforme Fillon sur les retraites, en plein milieu de la grève. Il n'est donc pas surprenant que de tels syndicalistes soient accueillis par les hommes de la bourgeoisie. Quand elle a quitté ses fonctions à la tête de la CFDT, Nicole Notat a fondé Vigéo, un cabinet de « notation sociale et environnementale » des entreprises, avec les conseils et les aides du PDG de Danone, Franck Riboud, et de celui d'Axa, Claude Bébéar.

La CFDT, qui dit cultiver l'apolitisme, n'a pas appelé à voter Hollande, mais elle n'a pas masqué ses convergences avec lui, et le président nouvellement élu n'a pas hésité à renvoyer l'ascenseur. Ainsi Hollande a promu Chérèque inspecteur général des affaires sociales, où il est chargé dans ce cadre du suivi du plan gouvernemental contre la pauvreté. Chérèque est aussi à la tête de Terra Nova, boîte à idées du PS. Laurence Laigo, ex-secrétaire nationale de la CFDT, est entrée au cabinet de Najat Vallaud-Belkacem, ministre du Droit des femmes. Jacky Bontems, numéro 2 de la CFDT jusqu'en 2009, a lancé un réseau, « 812 », pour assurer « la promotion de la politique du gouvernement ».

Mais comme on l'a vu, en 1995 avec Juppé ou en 2003 avec Fillon, ce n'est pas la couleur politique du gouvernement qui détermine en fait l'attitude de collaboration ouverte avec celui-ci. La CFDT est surtout sensible aux positions qu'elle

monnaie en échange de sa collaboration et de sa signature.

Ainsi, pour justifier leur ralliement au patronat, les dirigeants de la CFDT expliquent que l'ANI accroît le champ d'intervention des syndicats auprès du patronat. De fait, il renforce l'appareil, et donne aux élus, aux représentants du personnel un plus grand rôle, au moins sur le papier : le texte prévoit que le patronat doit négocier avec les syndicats « *la gestion de l'emploi et des compétences (GPEC), élargie aux grandes orientations du plan de formation* », faisant d'eux des conseillers de patrons, des collaborateurs. La CFDT se félicite aussi que : « *les élus au comité d'entreprise et au CHSCT, les délégués du personnel et les délégués syndicaux auront une meilleure vision de la stratégie de l'entreprise. Le processus d'information-consultation (...) doit leur permettre de tirer la sonnette d'alarme avant qu'il ne soit trop tard.* » Les syndicalistes pourront donc accompagner le patronat dans la gestion de l'entreprise, le conseiller... tant que celui-ci les tolère, car le pouvoir restera celui des propriétaires des moyens de production, celui des capitalistes. La CFDT se vante d'une « victoire » : la mesure qui prévoit l'entrée de syndicalistes dans les conseils d'administration des 200 plus grandes entreprises du pays. Ils seront admis avec voix délibérative, mais en étant tenus à la confidentialité vis-à-vis du personnel, pour qui cette prétendue « victoire » sera donc sans intérêt.

Quant aux accords de flexibilité dont l'accord assure la légalisation, et qui étaient le fond de la question, il faudra une signature majoritaire des organisations syndicales. Cela veut dire que les syndicats seront invités à la négociation et associés à la remise en cause des conditions de travail et de salaire des travailleurs. L'argument patronal sera bien entendu « *d'accepter des sacrifices au nom de la sauvegarde des emplois* », comme ils disent, car, chiffres à l'appui, que lui seul contrôle, le patronat ne manquera pas de justifier qu'il n'y a pas d'autre solution. Et les organisations syndicales complaisantes assureront le service après-vente auprès des travailleurs, en essayant de les convaincre d'accepter sans se battre les plans patronaux.

C'est là le fond de la politique de la CFDT : se faire reconnaître par la bourgeoisie comme partenaire à tous les niveaux. La CFDT défend ainsi l'idée que la négociation entre syndicats et patronat doit primer sur le cadre législatif, sur les décisions de l'État. C'est ce que disait Laurent Berger, le successeur de Chérèque, pour justifier la signature de l'ANI le 10 janvier 2013 : faire la démonstration que le syndicalisme est « *capable d'apporter des réponses à la crise par la*

négociation». Exit la question du rapport de force, la question de la mobilisation des travailleurs. Le résultat est donc connu d'avance: le patronat décidera et les dirigeants et les militants syndicaux qui suivront cette ligne n'auront plus qu'à se faire les promoteurs auprès des travailleurs des accords passés dans leur dos, en combattant toute idée de lutte de classe.

LA CGT ET LE GOUVERNEMENT HOLLANDE-AYRAULT

L'attitude de la CGT, la confédération qui pourrait réellement compter sur le terrain des luttes et des mobilisations sociales, est différente, sur la forme, de celle de la CFDT. Mais, sur le fond, l'est-elle tant que cela? D'abord, en appelant à voter Hollande, la CGT entendait se positionner pour les futures discussions avec le patronat et le gouvernement. En faisant cela, la CGT contribuait une fois de plus à faire passer le PS comme pouvant être dans le camp des travailleurs, désarmant ceux-ci face l'offensive qui ne manquerait pas de venir de la part de ce parti qui a déjà plusieurs fois démontré qu'il était dans le camp de la bourgeoisie.

Désarmer les travailleurs, c'est ce que la CGT a continué de faire en accompagnant tout le processus de négociations qu'ont mis en place Hollande et son gouvernement depuis son investiture.

À propos de l'ANI sur la flexibilité, la CGT a certes protesté contre le texte que le Medef a écrit et qui a servi de base à la négociation. La CGT a dénoncé à juste titre « *le Medef qui veut imposer une régression historique* ». Mais elle est restée à la table de négociations qui ne pouvaient, en dehors de toute pression de la classe ouvrière, que se conclure par de nouvelles attaques. Pendant cette comédie, le gouvernement n'est pas resté inactif et a accouché du plan Ayrault sur la compétitivité: 20 milliards de cadeaux supplémentaires au patronat, financés en partie par la hausse de la TVA au 1^{er} janvier 2014 et en partie par des coupes dans les budgets publics. Les négociations ont abouti le 11 janvier 2013, avec la traditionnelle dramaturgie des fins de négociations, pour faire croire que chacun des signataires avait arraché quelque chose d'essentiel.

Seules les confédérations CGT et FO n'ont pas signé, à juste titre. Mais elles n'ont pas cherché à répondre à la déclaration de guerre que représente cet accord. Bien au contraire. Ainsi, le 22 février 2013, un mois après la signature de l'ANI, la CGT s'est rassise à la table de négociations sur le thème de la « *qualité de vie au travail* ». « *Les retrouvailles ont été paisibles* », racontent *Les Échos*!

La CGT a fini par organiser deux journées

d'actions, mais sans réelles perspectives. Lors d'une série de réunions publiques devant préparer la première d'entre elles, celle du 5 mars, la CGT expliquait qu'il fallait, après la manifestation, que les unions locales interpellent les députés pour leur demander de ne pas voter l'ANI en l'état. Comme si les députés PS n'allaient pas exécuter les ordres de leurs chefs au gouvernement! Pour que les députés ne votent pas le texte, il aurait fallu que la mobilisation des travailleurs leur fasse une peur salutaire. En outre, la direction de la CGT s'est toujours bien gardée d'exiger le retrait de l'accord. Elle expliquait que le retrait, cela voulait dire revenir à l'état antérieur et que l'état antérieur n'était de toute façon pas bon, que ce qu'il fallait, c'était amender le texte, c'est-à-dire en fait entériner l'essentiel!

Dans une interview au journal *Les Échos*, le 13 mars 2013, entre les deux manifestations et alors que les députés examinaient la transposition de l'accord dans la loi, Thierry Lepaon affirmait qu'il « *n'avait pas peur de dire que certaines mesures du gouvernement vont dans le bon sens* », et fixait la ligne de sa confédération: « *la question n'est pas de choisir entre négociation et contestation, mais de rester pragmatique et efficace. Je ne veux pas d'une CGT qui se contente de dire non, et cette image est caricaturale. La CGT n'est pas opposée au changement, elle le prouve au quotidien en signant des accords dans les entreprises.* » Bref, il n'était pas question pour la CGT de rompre les ponts avec le gouvernement à propos de cette régression pourtant « *historique* », selon ses propres termes, qu'est l'ANI.

La deuxième manifestation, le 9 avril, fixée au jour du premier vote à l'Assemblée nationale, ressemblait donc à un baroud d'honneur. Quant aux amendements auxquels travaillaient sagement les juristes de la CGT, ils passèrent directement aux oubliettes puisque le gouvernement décida de faire adopter la loi en procédure accélérée, répondant ainsi aux injonctions de Laurence Parisot qui invitait les parlementaires à voter un texte retranscrit fidèlement, et montrant ainsi qui sont les vrais maîtres.

Bilan de cette volonté de la CGT de participer aux négociations ouvertes par le gouvernement: patronat et gouvernement ont eu les mains complètement libres.

LA POURSUITE DU RECENTRAGE DE LA CGT

L'attitude actuelle de la CGT n'est pas une surprise. Elle aussi poursuit son recentrage entamé il y a une petite vingtaine d'années. En mars 2013, elle tenait son 50^e congrès à Toulouse. Bernard Thibault passait la main à Thierry Lepaon, ex-syndicaliste de Moulinex, et qui s'est depuis

recasé dans l'appareil confédéral. Il était jusque-là membre du Conseil économique et social, un organisme où patronat et syndicats discutent de l'avenir. Thierry Lepaon est aussi connu pour avoir négocié en 2009 avec le patronat, dans une bonne entente, la gestion paritaire des fonds de formation professionnelle.

Le document d'orientation du congrès précise l'attitude confédérale: il s'agit de ne pas « *se laisser enfermer dans un syndicalisme de réaction* », il s'agit de mettre en avant « *une démarche de négociation assise sur la construction du rapport de force indispensable face à un patronat lui aussi déterminé et un gouvernement insuffisamment à l'écoute des attentes sociales* », de radicaliser son discours « *sans se bunkeriser* », en concluait le journal *Le Monde*. Mais en ce qui concerne la construction du rapport de force, on l'a vu, il n'est pas vraiment question que cela soit dans la rue. Il s'agit de construire un rapport de force en cherchant à s'associer à la CFDT. C'est cela que recouvre la politique affichée du « *syndicalisme rassemblé* » qu'a défendue la direction de la CGT et qui a soulevé, au moins chez 15% des délégués du congrès de Toulouse, une colère bien justifiée.

Le positionnement de la CGT répond, non pas aux intérêts des travailleurs, mais à une logique d'appareil: pour exister, sa direction doit être acceptée dans les salons où l'on discute avec le patronat et le gouvernement, et ses propositions doivent être plus ou moins entendues. Il est donc hors de question d'être radical. D'autre part, pour conserver son audience électorale, car c'est cela qu'elle monnaye auprès du gouvernement et du patronat, autant que sa capacité à mobiliser les travailleurs, elle doit adapter ses positions à la démoralisation, ce qui dans la période actuelle revient à un alignement de plus en plus voyant sur les positions de la CFDT. Qu'une telle politique désarme les plus combatifs et aggrave encore la démoralisation, ce n'est pas visiblement le souci des dirigeants de la bureaucratie syndicale.

Le recentrage de la CGT a été marqué de plusieurs étapes. Il démarre au milieu des années 1990 avec la prise de distance entre l'appareil confédéral et la direction du PCF. La CGT passait jusqu'alors pour être la courroie de transmission du PCF. Mais, à partir des années 1990, les dirigeants de l'appareil syndical n'avaient plus vraiment grand-chose à gagner d'être lié trop fortement à un parti en pleine déconfiture électorale. Ils firent le raisonnement que ce lien trop affiché pouvait entamer à son tour le crédit de la confédération. Mais si la CGT n'était plus la courroie de transmission du PCF, elle devait revenir dans le jeu syndical classique, celui qui fait que les organisations syndicales existent si

elles sont reconnues comme des interlocuteurs responsables.

Pour cela, il fallait que l'appareil CGT montre patte blanche. L'un des premiers gestes en ce sens a été, pour les dirigeants de la CGT, de démissionner de la direction du PCF ou de ne plus y participer, même s'ils en restaient des adhérents. En 1996, Louis Viannet quittait le bureau national du PCF. En 2001, Bernard Thibault se retira du conseil national. Pour marquer cette prise de distance, il refusa que la CGT s'associe à des manifestations organisées par le PCF. La CGT disait vouloir « rompre » avec « la politique ». Thibault déclarait alors « *qu'aucune organisation syndicale (...) n'est et ne sera jamais une composante d'une majorité gouvernementale. (...) L'indépendance exclut toute attitude de soutien ou de co-élaboration d'un projet politique quel qu'il soit.* » Cet apolitisme affiché n'empêcha pas Thibault d'être reçu triomphalement en mai 2003 au congrès... du PS! Et si la CGT n'a plus appelé à voter pour les candidats PCF aux élections, elle a appelé à voter Chirac en 2002 et Hollande en 2012! Autre signe à l'attention de la bourgeoisie, la rupture avec la Fédération syndicale mondiale (FSM) et l'adhésion à la Confédération européenne des syndicats (CES) en 1995. La FSM était liée à l'URSS tant que celle-ci existait, tandis que la CES regroupait à ses origines les syndicats « pro-occidentaux » et anticommunistes. Le recentrage s'est poursuivi dans les textes de la confédération: en 1995, en pleine grève contre le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, la CGT faisait disparaître de ses statuts les références à la socialisation des moyens de production et l'objectif de l'abolition du salariat. Tout un symbole. Un recentrage qui s'est poursuivi avec les déclarations de Thibault, qui affirmait: « *Il ne faut pas rechigner systématiquement à user du stylo quand il est probable ou patent que les salariés le souhaitent. Il faut faire voler en éclats le mythe de l'avant-garde éclairée.* » Si les choses n'étaient pas encore assez claires, Thibault est désormais membre du comité de soutien à la candidate PS à la mairie de Paris, Anne Hidalgo!

Cette démarche qui consiste à s'aligner sur l'opinion majoritaire des salariés est en fait une démission du rôle que devraient tenir des militants ouvriers conscients. Avec le chômage qui pèse sur les épaules des travailleurs, le patronat exerce purement et simplement un chantage à l'emploi et dicte ses conditions. Les syndicats devraient dénoncer ce chantage, s'appuyer sur ceux qui résistent, même s'ils sont minoritaires, et qui savent que céder n'empêche jamais un patron de fermer une usine quand il le décide.

Ce recentrage s'est accompagné de la mise

en avant de la CGT comme force de proposition. La direction de la CGT reprenait ainsi un langage que beaucoup de militants croyaient l'apanage de la CFDT. Thibault écrivait : « *La gestion des entreprises a longtemps représenté un tabou pour les syndicats.* » Il ajoutait : « *Les représentants des salariés doivent pouvoir intervenir sur les modalités de la création de richesses. Il s'agit d'influer sur les décisions, de contrôler leur exécution, de faire prendre en compte les exigences sociales.* » Dans le cadre du capitalisme, cela revient à la politique de la CFDT : demander que les représentants syndicaux soient admis dans les conseils d'administration pour convaincre gentiment les actionnaires avec des arguments économiques de bon sens. Et c'est pour cela, entre parenthèses, que la CGT n'a pas exigé le retrait de l'ANI, mais son aménagement.

C'est une politique, une orientation que l'on retrouve aussi au travers de la demande, récurrente, d'une « politique industrielle ». Ainsi Thierry Lepaon a-t-il envoyé le 26 avril 2013 une lettre ouverte à Hollande pour lui demander, poliment, d'adopter une politique industrielle, en précisant bien : « *Ce n'est pas une démarche hostile, pas du tout. C'est une démarche de responsabilité.* » Mais laisser penser que le gouvernement, de quelque couleur qu'il soit, pourrait conduire une autre politique que celle exigée par la grande bourgeoisie, c'est trahir, une fois de plus, les travailleurs, car c'est leur demander de renoncer à la seule force qui puisse leur permettre se sauver leur peau, la force de leurs mobilisations.

LA CGT : DU PCF A U PS ?

La prise de distance entre la CGT et le PCF n'a pas changé la nature de la CGT. La bureaucratie syndicale a changé de politique, mais elle est restée bureaucratie syndicale. Les discours sur la volonté de ne plus se mêler de politique sont bien sûr hypocrites. C'est au nom de cela que la CGT n'a par exemple pas voulu manifester contre la hausse de la TVA le 1^{er} décembre 2013, car la manifestation était marquée par le Front de gauche qui critiquait ouvertement, et à juste titre, la mesure gouvernementale. Mais ce prétendu apolitisme n'a pas empêché la CGT de participer aux manifestations du 31 novembre contre le racisme, des manifestations organisées par le PS et visant à remobiliser ses troupes derrière lui, sur un terrain sans risque.

En fait, sur toutes les questions qui se sont posées depuis dix-huit mois, il est manifeste que l'appareil de la CGT a choisi de coller au gouvernement, de ne pas rompre avec lui pour être en position de rester dans le jeu de la négociation ouvert par Hollande et Ayrault, afin d'être invitée aux

négociations suivantes. C'est en substance ce que disait Lepaon à une journaliste des *Échos*, en novembre dernier. Il indiquait qu'il tirait un « *bilan contrasté* » des mesures gouvernementales. La journaliste lui a alors demandé « *Pourquoi ménager l'exécutif ?* » Ce à quoi Lepaon répondit, après avoir donné quelques bons points à Hollande : « *Je n'essaie pas de ménager le gouvernement en place. Mais je suis conscient des difficultés économiques dans lesquelles nous sommes. Le jeu qui consiste à tirer sur une ambulance est dangereux. Cela ne m'empêche pas de dénoncer le fait que le gouvernement actuel est plus attentif à ce que dit le patronat qu'à ce que disent les salariés. L'absence de réponse politique aux attentes sociales favorise le désespoir et le repli sur des solutions individuelles. C'est cela qui conduit les salariés à se tourner vers le vote FN.* »

La CGT ne tirera donc pas sur l'ambulance et en appelle à la « conscience » du gouvernement...

LA CONCURRENCE CGT-CFDT

Le recentrage de la CGT comme un syndicat de propositions et de négociations la met directement en concurrence avec la CFDT dont c'est le terrain de prédilection. La force de la CGT, et sa différence avec la CFDT, c'est sa capacité de mobiliser sur le terrain des grèves et des manifestations, ce dont la CFDT est bien incapable. Pour rester dans le jeu de la négociation, force est de constater que la CGT a utilisé avec beaucoup de précautions son pouvoir de mobilisation. Seulement deux manifestations contre l'ANI avec des objectifs mesurés, pour des amendements balayés d'un revers de main, deux manifestations contre la réforme des retraites de Hollande, avec des objectifs tout aussi mesurés. En fait, l'objectif réel de ces manifestations était de rappeler au gouvernement le pouvoir de mobilisation de la CGT, mais sans l'utiliser vraiment, sans rompre, pour lui dire qu'il devrait compter autant avec elle qu'avec la CFDT.

C'est ce que dit Thierry Lepaon en substance en novembre 2013 au journal *Les Échos*. À la journaliste lui demande s'il est énervé par l'écoute dont la CFDT bénéficie auprès du gouvernement, il répond : « *Je pense que Jean-Marc Ayrault a choisi la CFDT, mais je ne pense pas que la CFDT a choisi Jean-Marc Ayrault. Par contre, ce qui est sûr, c'est que la CGT a appelé à voter pour le départ de Nicolas Sarkozy et l'arrivée de François Hollande. C'est tout le paradoxe dans lequel est le Premier ministre.* » Lepaon rappelle ainsi les services rendus par sa confédération, tout en faisant le constat amer que le renvoi d'ascenseur n'y est pas ! Et il poursuit : « *Quand on est Premier ministre, on doit*

avoir le même respect pour tous les partenaires sociaux, les traiter à égalité, ce qui n'est pas le cas. Tout le monde sait que, sur les retraites, Jean-Marc Ayrault a mené un travail parallèle avec la CFDT, dont il a fait son partenaire privilégié. C'est irresponsable de la part d'un Premier ministre de fonctionner ainsi, comme de ceux qui l'acceptent. »

UNE CONFÉDÉRATION DIVISÉE

La négociation sur la formation professionnelle a révélé l'une des nombreuses fractures dans la CGT. Lepaon avait négocié en 2009 le précédent accord sur la formation professionnelle, signé par la centrale. Et pour tous, il n'y avait guère d'obstacles à une nouvelle signature sur la mouture 2013-2014 de l'accord. Cet accord fixe le taux de cotisations patronales et attribue à des organismes paritaires, dépendants des syndicats patronaux et de salariés, le pouvoir de collecte. Ces organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) collectaient jusque-là plus de 6 milliards d'euros. C'est au travers de ces OPCA que les syndicats ouvriers comme patronaux trouvent une partie de leur financement (entre 80 et 90 millions d'euros, plus que les cotisations des adhérents).

Les négociations sur la formation professionnelle ont pris fin le 14 décembre 2013. Toutes les organisations syndicales ont indiqué qu'elles allaient signer le texte, sauf la CGT, alors que tout le monde, y compris le gouvernement, s'attendait à ce que la CGT signe comme en 2009. Mais si la direction de la CGT, Lepaon en tête, était favorable à une signature, alors que l'accord prévoyait une baisse des cotisations patronales ne pouvant annoncer qu'une baisse des prestations en termes de formation, la délégation des négociateurs CGT s'y est farouchement opposée, dénonçant « *une parodie de négociation* ». Sans nul doute, cette négociation devait être une parodie, mais comme toutes les négociations quel que soit le sujet, le cadrage gouvernemental fixant les limites acceptées par le grand patronat.

Cet épisode révèle probablement les désaccords au sein de la direction de la CGT sur l'attitude à adopter. Comme on l'a vu, la CGT n'est pas entièrement satisfaite du retour de son investissement politique en faveur du gouvernement. Et toute une partie de l'appareil peut craindre de payer trop cher un alignement trop voyant sur un gouvernement dont la popularité est au plus bas. Une partie de l'appareil peut vouloir durcir le ton, au moins le temps que le gouvernement réajuste son attitude en cessant de privilégier la CFDT, comme le dénonçait Lepaon. Mais, quoi qu'il en

soit, ces calculs sont bien ceux d'un appareil loin des problèmes des travailleurs, qui subissent la montée du chômage, la hausse des prélèvements, des taxes et des impôts, et le blocage des salaires.

CONCLUSION

Une des conséquences dramatiques de l'orientation de la CGT est la démoralisation croissante des travailleurs qui, à force de fausses mobilisations, ont l'impression de ne pouvoir rien faire. À cela s'ajoute le recul de la conscience politique et sociale des militants syndicaux, qui sont emmenés sur le terrain de la négociation et du compromis avec le patronat.

Cette politique hypothèque aussi l'avenir car, même si la CGT changeait de politique, en faisant le choix, comme elle l'a fait en 1995, en 2003 et en 2010, d'essayer de mobiliser les travailleurs à un moment où le pouvoir voulait contourner les organisations syndicales, il n'est même pas certain qu'elle y réussirait. Car il lui faudrait aller d'abord contre les idées et les pratiques qu'elle implante elle-même au jour le jour dans le monde du travail. En ce sens, en abandonnant ouvertement le terrain de la lutte de classe pour celui du compromis social et du tapis vert, la CGT hypothèque aussi son propre avenir, en ressemblant de plus en plus à une CFDT avec laquelle elle est de plus en plus en concurrence frontale, comme deux boutiquiers vendant la même camelote sur la même place.

Sur le fond, la collaboration des confédérations syndicales avec le gouvernement et avec le patronat n'est que la manifestation de leur intégration croissante au capitalisme. Les confédérations syndicales ont, et en fait depuis longtemps, renoncé à défendre les intérêts politiques et matériels des travailleurs, à organiser leurs luttes, à leur expliquer qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Mille liens humains, financiers, politiques rattachent les confédérations syndicales à la société bourgeoise et aux multiples institutions que la bourgeoisie a construites pour les y associer. En renonçant à combattre le capitalisme, les confédérations syndicales n'ont finalement pas d'autre choix que d'accompagner la politique antiouvrière des gouvernements, de droite ou de gauche. Elles le font soit ouvertement comme la CFDT, soit honteusement, mais de moins en moins honteusement, comme la CGT. Mais elles le font.

Aussi les militants ouvriers, s'ils doivent militer syndicalement pour avoir le contact avec les travailleurs les plus conscients, à la base, ne peuvent pas se contenter de militer syndicalement. Aujourd'hui, les confédérations syndicales ne font qu'accompagner les politiques antiouvrières,

mais demain, si la bourgeoisie l'exige, elles lui fourniront, comme par le passé, des ministres s'il le faut pour endiguer la montée ouvrière. C'est précisément pour cela que l'existence d'un parti révolutionnaire est vitale. Les travailleurs se heurteront inéluctablement aux bureaucraties syndicales avant de se heurter à la bourgeoisie elle-même et à son appareil répressif. Le rôle d'un parti révolutionnaire est d'offrir une politique

aux plus conscients des travailleurs pour déjouer ces pièges, démasquer les faux amis, affronter les vrais ennemis. Construire ce parti, former des militants ayant la confiance du plus grand nombre de travailleurs à travers la lutte quotidienne contre l'exploitation, à l'intérieur des syndicats ou en dehors quand les tempêtes sociales les dépassent, voilà le programme des révolutionnaires.

11 février 2014

France

Les partenariats public-privé : l'État et les collectivités, vaches à lait des capitalistes du BTP

Lors de l'affaire de l'écotaxe, en novembre dernier, nombre de commentateurs, plusieurs députés socialistes et même quelques ministres ont fait mine d'ouvrir des yeux horrifiés lorsque fut rendu public le contrat entre l'État et la société chargée de collecter l'écotaxe, Ecomouv'. Certes, ce contrat avait de quoi choquer, tant il faisait la part belle au groupe privé, sur les deniers de l'État. Mais s'en étonner, voire feindre la colère et l'indignation comme le firent alors le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll ou Jean-Marc Ayrault lui-même, relève d'une hypocrisie absolue. Car ce contrat, un partenariat public-privé ou PPP, n'est nullement un cas isolé. Il s'agit d'un dispositif existant en France depuis une dizaine d'années, et qui a énormément servi depuis. Ces PPP ont été contractés aussi bien par l'État que par des collectivités locales, notamment des régions, tenues par les socialistes. Et l'on peut tout de suite noter, même si l'on y reviendra, que le Parti socialiste, qui n'a pas de mots assez durs aujourd'hui pour fustiger les PPP, s'est bien gardé en arrivant au pouvoir d'en dénoncer un seul.

PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS

Mais revenons un peu en arrière pour comprendre ce que sont les PPP.

Il s'agit de contrats entre une collectivité publique (État, région, département ou commune) et une entreprise ou un groupement d'entreprises privées, dans lequel le privé se charge, en lieu et place de la collectivité, d'organiser un service ou de construire un bien qui relève du service public. Jusque-là, rien de bien nouveau : cela fait plus d'un siècle que les entreprises privées signent avec les États de juteux contrats, de génie civil notamment, l'État ne se chargeant quasiment jamais d'opérer des travaux en direct. Le système des concessions est, en Europe, aussi ancien que la bourgeoisie elle-même.

Les collectivités publiques ont toujours eu plusieurs possibilités pour exécuter des missions de service public : elles peuvent par exemple l'exercer directement, au travers de ce que l'on appelle

une régie : une des plus connues d'entre elles est par exemple la Régie autonome des transports parisiens (RATP). Mais elles peuvent, ou pour construire des infrastructures, ou pour exploiter le service public lui-même, faire appel à des sociétés privées à travers un contrat. Pour rester dans le même exemple, si la RATP exploite elle-même (pour l'instant) les lignes de transport en Île-de-France, ce n'est pas elle qui les construit, mais des entreprises privées de travaux publics. Selon le jargon de ce secteur, la RATP est le maître d'ouvrage (commanditaire) des travaux, et les entreprises de travaux publics les maîtres d'œuvre.

Lorsqu'il s'agit d'exécuter une mission de service public (comme exploiter un réseau de transport, gérer l'eau ou les déchets dans une commune, etc.), de multiples formes de contrats existent pour permettre de déléguer cette mission au privé. On parle alors d'une DSP ou délégation de service public, laquelle peut là encore prendre de nombreuses formes. Dans tel contrat, la collectivité paye les investissements, et l'entreprise privée les loue pour les exploiter ; dans tel autre, c'est le privé qui paye les investissements et se rémunère sur les recettes du service lui-même.

Mais depuis les années 2000 une nouvelle formule est apparue, venant des pays anglo-saxons, États-Unis, Canada et Grande-Bretagne, et donnant aux élus une impression trompeuse de grande simplification : plutôt que de signer plusieurs contrats, un pour l'étude de marché, un pour la conception, un pour la construction, un autre pour l'exploitation, etc., avec à chaque fois des procédures lourdes et complexes, pourquoi ne pas tout confier à un seul prestataire qui se chargerait de tout ? C'est ce que les Anglo-saxons appellent les contrats BOT, pour *build-operate-transfer*, soit *construire* les équipements, les *exploiter*, puis les *transférer* à la collectivité au bout d'une période définie. Aucune entreprise n'étant à même d'opérer toutes ces tâches à elles seules, de telles opérations nécessitent la constitution de consortiums, c'est-à-dire de groupements d'entreprises, par

exemple une société d'ingénierie, une entreprise de BTP et un exploitant.

Les PPP, ou, selon les termes de la loi française, les « contrats de partenariat », sont des montages de ce type. Ils ont été instaurés dans le droit français par une ordonnance du 17 juin 2004, et définis ainsi : ce sont des contrats « *ayant pour objet la construction, l'entretien, la maintenance, l'exploitation et la gestion d'ouvrages, d'équipements ou de biens nécessaires au service public* », ainsi que « *tout ou partie de leur conception* ». En échange, une rémunération est versée « *par la personne publique pendant toute la durée du contrat* ».

On le voit, le champ d'application de cette petite ordonnance de trois pages était fort large, et ouvrait d'immenses possibilités aux grandes firmes de travaux publics : écoles et universités, hôpitaux, crèches, commissariats, casernes, ouvrages d'art, infrastructures de transport, stades, piscines, etc., étaient éligibles à des PPP. Il suffisait, disait l'ordonnance, que le projet soit jugé « *trop complexe* » pour être opéré en direct par la collectivité. Cela laisse pour le moins songeur : quel projet peut être « *trop complexe* » pour être réalisé par l'État, mille fois plus riche, plus organisé, plus expérimenté et plus centralisé que la plus puissante des entreprises de BTP ?

LES ENTREPRISES TRANSFÈRENT LE RISQUE À LA COLLECTIVITÉ

Le succès de la formule allait être foudroyant. En seulement sept ans, d'après les estimations de la Cour des comptes, pas moins de 41 milliards d'euros furent engagés dans de tels contrats. Les chantiers les plus importants de ces dernières années – certains toujours en cours – sont issus de PPP : viaduc de Millau, super-ministère de la Défense dans le 15^e arrondissement de Paris, nouveau ministère de la Justice dans le 17^e arrondissement, stade de l'Arena au Mans, musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) à Marseille, hôpital sud-francilien à Corbeil-Essonnes, campus de l'université Paris-Diderot, chantier de la ligne TGV Tours-Bordeaux, chantiers des tramways de Reims, Dijon, Nice, sans oublier les célèbres portiques écotaxe et le non moins célèbre aéroport de Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes. Et l'on en passe.

Dans tous les cas, les conditions sont grosso modo les mêmes : l'entreprise ou le groupement d'entreprises prend en charge au minimum la conception, les travaux et la maintenance, et parfois aussi l'exploitation, quand c'est possible. Puis elle touche un loyer sous forme d'une rente mensuelle ou annuelle, pendant une période qui peut être de vingt, trente ou même cinquante ans.

Avec, à chaque fois, des clauses précises permettant de limiter à tous les coups les risques que pourraient encourir les capitalistes qui ont obtenu le contrat.

Le « risque » ! Ce fameux risque dont les capitalistes se gargarisent, et qui selon eux justifie tout : leurs profits, leurs marges, les revenus de leurs hauts cadres, voire toute leur domination sur la société ! Ces gens-là répètent à longueur d'année qu'il faut bien qu'ils se rémunèrent du risque qu'ils font courir à leur argent... sauf que dans ce cas, comme dans bien d'autres, ils n'en courent strictement aucun. L'affaire de l'écotaxe l'a fait éclater au grand jour.

On s'en souvient : le montage des portiques de détection des camions ainsi que la collecte des données et celle de la taxe elle-même ont été confiés, dans le cadre d'un PPP, à un consortium franco-italien, Ecomouv', composé du groupe Autostrade (famille Benetton) ainsi que de la SNCF, Thales, SFR et la société de services informatiques Steria. Une fois le système lancé, l'État devait payer à Ecomouv' un loyer annuel de 230 millions d'euros par an... soit environ 22% des recettes prévues, ce qui est exorbitant (notons qu'en France le coût de la collecte des impôts par les services de l'État représente selon l'OCDE 1% de leurs recettes. Le recours au privé devait donc coûter ici 22 fois plus cher). Si le système avait fonctionné, le consortium aurait donc touché le pactole. Mais... il était prévu dans le contrat que le projet puisse capoter, être retardé voire annulé. Dans ce cas, l'État devrait – et cela risque de se produire – payer un milliard d'euros à Ecomouv' à titre de compensation ! Pile, les capitalistes gagnent ; face, les contribuables perdent.

Autre exemple de gestion très particulière du « risque » par les entreprises de BTP : les stades. Beaucoup d'entre eux ont été bâtis grâce à des PPP, englobant non seulement la construction mais également l'exploitation par la suite. Or, un stade doit être rempli pour être rentable. Pas de problème : les contrats garantissent que, faute d'un taux de remplissage suffisant, ce sera la collectivité qui versera une compensation à l'exploitant. Un tel système a été expérimenté avec le stade de France de Saint-Denis, qui, bien qu'antérieur à 2004, est considéré comme une sorte « d'opération pilote » des PPP. Il est peu connu, mais bien réel, que l'État verse chaque année à la société exploitante du stade de France la bagatelle de 20 millions d'euros.

Les mésaventures du stade Arena du Mans sont pires encore. Elles ont été pointées par un rapport parlementaire paru tout récemment : en 2005, alors que le club du Mans évolue en Ligue 1, la municipalité décide de bâtir un stade

plus grand que l'ancien, de 25 000 places. Par le biais d'un PPP, le groupe Vinci se voit chargé de sa construction et de l'exploitation pour 35 ans. Sauf que, le temps que le stade soit construit, le club est repassé en Ligue 2, avant d'être même rétrogradé au niveau amateur en 2013. Résultat, naturellement, les recettes n'ont pas été au rendez-vous et le stade, selon l'expression des sénateurs, s'est transformé en « *cathédrale vide* ». Mais que l'on ne s'inquiète pas pour Vinci, tout était prévu, y compris les aléas du sport. Le club du Mans n'étant plus en mesure de payer les compensations à Vinci, c'est la ville du Mans, contractuellement, qui se retrouve légataire de la dette.

Tous les PPP présentent le même type de fonctionnement visant à limiter les risques au maximum pour les capitalistes. La palme revient, apparemment, au PPP régissant la construction du futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes, et c'est très probablement ce qui explique les réticences extrêmes du Premier ministre à renoncer au projet, malgré la vive opposition qu'il suscite. Bien plus que le rayonnement international de la ville de Nantes, le Premier ministre a sans doute bien plus les yeux braqués sur une petite ligne du contrat spécifiant qu'en cas de résiliation de celui-ci... la collectivité doit à Vinci « *la totalité du bénéfice prévu pendant 55 ans* » !

COMMENT GAGNER DEUX FOIS

Et, même là où les constructeurs ne se chargent pas eux-mêmes d'exploiter les installations, les problèmes sont les mêmes : d'une main, les entreprises surfacturent à tour de bras aux vaches à lait de la collectivité ; de l'autre, ils construisent au rabais, pour augmenter leurs marges au maximum.

Surfacturation : le mot n'est pas trop fort. Pourquoi se priver, quand l'État ou les collectivités payent rubis sur l'ongle ? Un rapport de l'Inspection générale des finances a été réalisé en 2012 sur les PPP. Opportunément, il est resté secret et n'a jamais été rendu public. Mais les quelques fuites parues dans la presse font état du fait que l'IGF tire à boulets rouges sur le système et a calculé qu'au minimum les contrats réalisés par PPP coûtent 25 % plus cher que ceux qui sont sous tutelle publique, avec des projets « *manifestement surcalibrés* ». Sans compter que « *dans la moitié des cas* » le recours aux PPP s'est fait hors des conditions pourtant très flexibles prévues par l'ordonnance de 2004 !

Un exemple de ces surcoûts ? L'hôpital Sud-Francilien dans l'Essonne qui, selon la Cour des comptes, aurait coûté 760 millions sous maîtrise d'ouvrage publique. Confié à Eiffage sous

le régime du PPP, l'addition atteindra 1,2 milliard d'euros.

Avec les PPP, le ver est dans le fruit : on l'a vu, ce n'est pas seulement la construction, mais aussi la conception des ouvrages qui est assurée par la même entreprise. Jusque-là, les règles des marchés publics l'interdisaient, sans parler des règles du simple bon sens. Les collectivités faisaient appel à un architecte, indépendant des constructeurs et sous leur contrôle à elles, puis à des entreprises de BTP. Avec le système des PPP, l'architecte étant directement payé par le constructeur, il se charge lui-même de prévoir la « surcapacité » des ouvrages, pour pouvoir facturer plus cher à la collectivité. Qu'importe à l'entreprise, puisqu'elle n'aura pas à assumer le risque lorsque le bâtiment se transformera en « *cathédrale vide* » !

De l'autre main, nous le disions, les constructeurs peuvent tranquillement s'occuper de faire baisser leurs coûts, en construisant à la « *va comme je te pousse* », en économisant sur les matériaux et la sécurité. Cela n'a rien d'exagéré : lors de sa livraison, il a été constaté dans l'hôpital Sud-Francilien rien moins que 7 000 malfaçons, dont 130 défauts catalogués « majeurs » et dangereux pour les patients.

Mais ce n'est pas le plus fort. Qui dit malfaçon dit travaux de maintenance. Et qui est chargé de la maintenance dans les PPP ? Le constructeur ! La boucle est bouclée : l'entreprise de BTP rogne sur tous les coûts et livre un ouvrage en mauvais état, puis, lorsqu'il s'agit de réparer ses propres malfaçons, présente la note à la collectivité, et gagne donc deux fois. On ne citera qu'un exemple, pointé par la presse. À l'hôpital Sud-Francilien, pour le seul remplacement de deux fenêtres, Eiffage a présenté un devis de... 27 000 euros. Pour tout remettre aux normes, Eiffage demande simplement une rallonge de 100 millions d'euros. À l'université Paris-Diderot, lorsque des plaintes en justice ont été déposées au sujet des bâtiments en PPP, Vinci a pris soin de faire voter par la direction de l'université un avenant au contrat stipulant qu'en cas de travaux, tout montant supérieur à 500 000 euros serait à la charge de l'université.

OPACITÉ TOTALE

N'importe quelle personne scrupuleuse refuserait de telles clauses dès la signature du contrat. Mais de toute façon, personne n'y a accès, en tout cas pas le grand public. Alors que l'ordonnance de 2004 précise que les procédures doivent se faire « *dans la plus grande transparence* », les PPP échappent totalement aux règles des marchés publics, et se concluent pour ainsi dire de gré à gré.

En l'espèce, le cas du campus de la faculté Paris-Diderot est emblématique. Construite en partie au-dessus d'une voie de chemin de fer, cette université devait répondre à des normes drastiques en termes de résistance à l'effondrement. Mais le délégataire du PPP, Vinci, en a décidé autrement. Alors que la norme exigeait des planchers résistant à 450 kg par mètre carré, Vinci décida, après la signature du contrat et de sa seule initiative, que 250 kg, voire 150 seraient bien suffisants. Au mépris total de la réglementation. L'architecte mandaté par Vinci, pour le coup, estima que c'était trop et tenta de dénoncer ces pratiques. Il devait non seulement y perdre sa place mais, en 2010, voir ses bureaux cambriolés et les disques durs de ses ordinateurs disparaître...

Mais il eût été bien difficile de se douter des clauses du contrat en lisant sa version « publique », telle qu'elle a été diffusée par la suite par les syndicats, qui ont tout de même mis près de trois ans à obtenir ce qui était censé être accessible de droit. Ce document est presque comique à force d'être caricatural : presque chaque ligne du contrat (descriptif technique, clauses financières, assurances, tests de conformité, indemnités de résiliation...) est recouverte de blanc et frappée de la mention : confidentiel. Tout ce blanc, c'est sans doute cela que la loi entend lorsqu'elle parle de « la plus grande transparence » !

L'ÉTAT BOURGEOIS... DANS SON RÔLE

Alors, il reste à se demander pourquoi l'État et les collectivités ont, depuis plus de dix ans, signé des contrats aussi invraisemblables et coûteux pour les contribuables.

Une réponse fréquemment invoquée – à juste titre – est que les PPP sont un moyen utile pour pouvoir investir sans emprunter. L'État comme les collectivités locales sont lourdement endettés, et cherchent en permanence à réduire cet endettement. D'autant que les critères de convergence européens les obligent, en théorie, à réduire leur déficit en dessous des 3% du PIB.

Les PPP sont donc apparus comme un moyen de faire de la « dette cachée » : les investissements se font, les infrastructures sont construites, mais sans recourir à l'emprunt directement, puisque ce sont les entreprises privées qui investissent. Les entreprises y gagnent puisque cela leur assure des revenus certains et confortables ; les banques y gagnent, puisqu'elles prêtent de toute façon aux entreprises de BTP pour réaliser des travaux, mais à des taux bien plus élevés que si elles prêtaient à l'État. Quant à l'État et aux collectivités locales, ils y gagnent de pouvoir, par un petit tour de passe-passe comptable, faire passer les dettes sous le tapis et ne pas les faire apparaître dans

leurs bilans. En fin de compte, cela revient au même qu'emprunter, sauf que l'on paye un loyer plutôt que les traites d'un emprunt. Cela revient au même... mais en plus cher.

En revanche, c'est la collectivité tout entière, c'est-à-dire les contribuables et les usagers des services publics, qui est perdante dans ce montage. L'émergence des PPP a été finalement un moyen, un moyen de plus, de privatiser en partie les services publics et même... de privatiser la dette.

Mais au-delà de cet argument, bien réel, il n'y a pas lieu de s'étonner que de tels montages puissent exister dans un État qui est, d'abord et avant tout, un État *bourgeois*, c'est-à-dire un État dont la fonction première est de protéger et favoriser par tous les moyens possibles les intérêts des capitalistes. Les PPP ne sont rien d'autre qu'un des mille et un moyens inventés pour assurer des profits aux entreprises privées, y compris en temps de crise. Dans une crise où, faute de moyens, les collectivités diminuaient leurs investissements, les États ont inventé les PPP pour contourner le problème. C'est leur rôle.

L'État, notamment à travers ses hauts fonctionnaires, reflète cette connivence permanente avec la grande bourgeoisie et ses serviteurs. Exemple parlant : peu après l'instauration des PPP en 2004, Bercy mettait en place une Mission d'appui aux PPP (MAPPP) chargée de convaincre les élus de l'opportunité d'utiliser ces contrats. À sa tête, encore aujourd'hui, on trouve un certain François Bergère, un énarque qui a fait sa carrière dans le privé... dans des fonds d'investissements basés à Singapour et chargés de « vendre » des PPP en Grande-Bretagne. Et il serait dommage, dans ce chapitre, de ne pas citer Bernard Hagelsteen, ancien préfet de la Loire-Atlantique, qui a piloté la signature du contrat de PPP avec Vinci pour l'aéroport Notre-Dame-des-Landes. Bernard Hagelsteen a aujourd'hui quitté le corps préfectoral mais, heureusement pour lui, a retrouvé du travail : il est le principal conseiller du président de Vinci-autoroutes.

Ainsi fonctionne l'État bourgeois, dont les finances vont en permanence abonder les caisses des entreprises privées, tandis que ses hauts fonctionnaires passent sans vergogne directement du service de l'État à celui des grandes entreprises.

Dans les milieux réformistes de gauche, on s'indigne beaucoup, à juste titre, du recours aux PPP, qui seraient « *illégitimes et antidémocratiques* », souligne par exemple le Front de gauche. Antidémocratiques ? Certainement, mais ni plus ni moins que le fonctionnement général de toute cette société qui, dans la plus totale opacité,

fait des profits capitalistes le but ultime de toute politique publique. La première mesure à prendre, si l'on voulait vraiment se battre contre ce type de pratiques, serait d'interdire purement et simplement le secret des affaires et d'imposer le contrôle direct de la population sur tout investissement public. À ce titre, l'indignation de la gauche gouvernementale face aux PPP conclus sous l'ère Sarkozy n'est que de façade. Avant d'être Premier ministre, Jean-Marc Ayrault était maire de Nantes, et à ce titre il a participé aux négociations sur le PPP Notre-Dame-de-Landes, et on ne l'a pas entendu se plaindre à l'époque. Et s'indigner ne sert à rien, si cela aboutit à payer quand même. Car la servilité de ces hommes envers le grand capital est bien trop importante pour qu'ils puissent ne serait-ce qu'envisager de dénoncer ces contrats, de les rompre et de laisser les Bouygues, Vinci et

autres Eiffage se débrouiller avec les pertes.

« Illégitimes », enfin ? Cela dépend de quel point de vue on se place. Ceux qui ont l'illusion que l'État est un juge impartial placé au-dessus des intérêts de classe peuvent le dire... et espérer que les élections leur amènent des jours meilleurs. En attendant, l'État restera au service de la bourgeoisie malgré les protestations des réformistes, et celle-ci continuera d'y gagner très gros. Les magouilles de ce type, la corruption, les contrats surfacturés, les trucages de tous ordres pour offrir des profits faciles aux capitalistes, sont consanguins à l'État bourgeois. Ils ne prendront fin que lorsque cet État sera renversé par des révolutions ouvrières, et que le prolétariat prendra lui-même en main la gestion de la société.

11 février 2014

France

Le long combat pour la journée de huit heures

Alors que le chômage bat des records, les commentateurs et les hommes politiques ne sont pas gênés d'affirmer qu'il faut travailler toujours plus. Selon eux, faire des heures supplémentaires serait la seule manière d'améliorer son salaire. Et avoir une vie de travail plus longue serait la seule façon de ne pas finir avec une retraite de misère. Dans ce contexte, il est utile de rappeler que le mouvement ouvrier s'est toujours battu pour la réduction du temps de travail, et en particulier qu'il a combattu, dès ses débuts, l'allongement démesuré de la journée de travail. Les journées de 14 heures à 16 heures, les semaines de plus de 80 heures étaient le lot commun des prolétaires de tous les âges, des hommes comme des femmes, au début du 19^e siècle. Et c'est aujourd'hui encore le sort de millions d'ouvriers à travers le monde, que ce soit dans le bâtiment, dans le textile, ou même lorsqu'ils travaillent pour la haute technologie. Le 24 avril 2013, l'effondrement au Bangladesh d'un bâtiment où travaillaient plusieurs milliers d'ouvriers du textile a rappelé dans quelles conditions épouvantables le patronat local exploite jusqu'aux enfants, plus de dix heures par jour, et six jours sur sept, pour le compte des grandes marques de prêt-à-porter occidentales. En Chine, l'enquête sur le décès d'un adolescent de 15 ans travaillant pour un sous-traitant de la marque Apple, l'usine Pegatron à Shanghai, a montré qu'il avait enchaîné plusieurs semaines de 75 heures et plus. Des horaires qui rappellent ceux imposés à la classe ouvrière, il y a deux siècles, dans les premiers bastions du capitalisme.

LE COMBAT POUR LIMITER LA JOURNÉE DE TRAVAIL AU 19^e SIÈCLE

Une des premières conséquences de la révolution industrielle a été un allongement démesuré de la journée de travail, d'abord en Grande-Bretagne, puis en France, car c'est le premier moyen pour extorquer davantage de plus-value, c'est-à-dire de profit. Avec l'introduction du mode de production capitaliste, le patron achète la force de travail de l'ouvrier contre un salaire. Bien que ce soit son travail qui crée de la valeur, il est dépossédé des richesses qu'il a produites par le capitaliste. Pendant une partie de sa journée de travail, l'ouvrier produit l'équivalent du renouvellement de sa force de travail, correspondant à son salaire, et pendant l'autre partie de la journée, il travaille

en quelque sorte gratuitement pour le capitaliste. L'exploitation capitaliste réside dans ce travail non rémunéré, ou surtravail, qui est à l'origine de la plus-value. En prolongeant la journée de travail, le capitaliste peut ainsi augmenter ce que Marx a appelé la plus-value absolue. Mais cette prolongation n'est pas extensible indéfiniment, elle se heurte aux limites physiques de la résistance humaine. En même temps, la productivité du travail augmente, le travail de l'ouvrier devenant plus productif grâce à l'utilisation de nouveaux procédés de production plus rapides, de machines plus performantes. Cela permet d'accroître ce que Marx a appelé la plus-value relative. Finalement, la plus-value globale, à la source de l'enrichissement continu des capitalistes, est formée par la combinaison de ces deux formes de plus-value, dites absolue et relative.

*« Prolonger la journée de travail au-delà du temps nécessaire à l'ouvrier pour fournir un équivalent de son entretien, et allouer ce surtravail au capital : voilà la production de la plus-value absolue. Elle forme la base générale du système capitaliste et le point de départ de la production de la plus-value relative. Là, la journée est déjà divisée en deux parties, travail nécessaire et surtravail. Afin de prolonger le surtravail, le travail nécessaire est raccourci par des méthodes qui font produire l'équivalent du salaire en moins de temps. La production de la plus-value absolue n'affecte que la durée du travail, la production de la plus-value relative en transforme entièrement les procédés techniques et les combinaisons sociales. Elle se développe donc avec le mode de production capitaliste proprement dit. » (Karl Marx, *Le Capital*, 1867)*

Au début du 19^e siècle, les capitalistes, animés par une soif inextinguible de profits, faisaient travailler les ouvriers, qu'ils soient hommes, femmes ou enfants dès 6 ans, dans de véritables bagnes, avec des horaires interminables, de jour comme de nuit, jusqu'à l'épuisement, la maladie ou la mort. Des réformateurs bourgeois dénoncèrent cette dégradation brutale de la condition ouvrière. Robert Owen, un socialiste utopique, introduisit le premier la journée de 10 heures, en 1816 dans sa filature de New Lanark en Écosse, ce qui lui valut la réprobation unanime de ses pairs. Surtout, les premières luttes de la classe ouvrière naissante imposèrent des limites à la journée de travail.

En Grande-Bretagne, les Factory Acts, ou lois sur les fabriques, se succédèrent tout au long du 19^e siècle pour réglementer le travail, principalement celui des enfants, soumis à des horaires tout aussi exténuants que les adultes. La loi de 1833 prévoyait notamment que la journée de travail pouvait aller de 5 h 30 du matin à 20 h 30, soit une amplitude de 15 heures, avec 1 h 30 pour le repas. Pour les 13 à 18 ans, elle ne devait pas excéder 11,5 heures par jour, soit 69 heures par semaine, et pour les enfants de 9 à 13 ans pas plus de 8 heures par jour, soit 48 heures par semaine. La loi concernait surtout l'industrie textile, mais fut peu appliquée faute de contrôleurs. D'autres lois suivirent, notamment sous la pression du mouvement ouvrier chartiste, pour limiter la durée totale de la journée à 12 heures de présence à l'usine, dont 10 heures de travail. En France, le gouvernement provisoire issu de la révolution de février 1848 s'inspira de la loi britannique, et limita la journée de travail à 10 heures à Paris et 11 heures en province, mais la loi, rapidement abrogée, ne fut jamais appliquée. Et la répression sanglante de l'insurrection des ouvriers parisiens en juin 1848 reporta pour des décennies toute tentative de réforme visant à diminuer le temps de travail.

Bien que la journée de 10 heures fût loin d'être acquise, les travailleurs les plus combatifs et les plus conscients commençaient à revendiquer la journée de 8 heures. C'était une revendication politique, qui montrait que la classe ouvrière ne combattait pas seulement pour survivre, mais aussi pour arracher le droit de vivre, c'est-à-dire de se cultiver et de se reposer.

LES INTERNATIONALES OUVRIÈRES ET LES HUIT HEURES

La lutte pour la journée de huit heures se mena sur tous les continents. Ainsi, les premiers à l'obtenir furent les maçons de Melbourne, en Australie, en 1856. Dix ans plus tard, en 1866, la I^e Internationale dirigée par Marx inscrivait dans ses statuts : « *Nous déclarons que la limitation de la journée de travail est la condition préalable sans laquelle tous les efforts en vue de l'émancipation doivent échouer. [...] Nous proposons huit heures pour limite légale de la journée de travail.* »

Mais c'est la II^e Internationale, celles des grands partis socialistes gagnés aux idées marxistes, qui popularisa largement ce mot d'ordre des « trois huit » : huit heures de travail, huit heures de loisirs et huit heures de repos. Dans son pamphlet pour la réduction de la journée de travail, fort justement nommé *Le droit à la paresse* (1880), Paul Lafargue, un dirigeant socialiste français, dénonçait le fait que les prolétaires étaient cloués au

travail pendant de trop longues heures, aggravant ainsi leur propre misère physique et morale, en même temps qu'ils accroissaient la richesse de la bourgeoisie. Montrant qu'en Grande-Bretagne la réduction de deux heures de la journée de travail n'avait pas empêché la production d'augmenter de près d'un tiers en dix ans, entre autres grâce à la mécanisation et aux nouvelles énergies, il imaginait possible dans la France de l'époque, de limiter à... trois heures la journée de travail. De son côté, Jules Guesde proclamait dans les nombreuses réunions ouvrières qu'il animait partout en France : « *Travaillons moins, vivons enfin, cultivons-nous ! Arrachons nos huit heures* ».

Commencer par arracher les huit heures, partout où c'était possible, allait devenir un des objectifs de l'Internationale ouvrière, qui décida à son congrès de fondation à Paris en 1889 d'organiser « *une grande manifestation à date fixe de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail* ». L'idée de faire grève le 1^{er} mai était lancée, le même jour que les ouvriers américains, qui avaient été les premiers à passer à l'offensive générale pour les huit heures, quelques années plus tôt.

En effet, en 1886, la Fédération américaine du travail (AFL) avait appelé les ouvriers à se mettre en grève le 1^{er} mai dans tout le pays si les patrons n'accordaient pas la journée de huit heures. Plus de 5 000 grèves avaient éclaté à partir d'avril. À Chicago, le mouvement gréviste gagnait en puissance, passant de 40 000 grévistes le 1^{er} mai à 80 000 le 3 mai. Ce jour-là, ils allèrent manifester devant l'entreprise de matériel agricole McCormick, dont les grévistes avaient été lock-outés, et qui fonctionnait avec des briseurs de grève. La police tira, faisant six morts et une cinquantaine de blessés. Pour protester contre les violences policières, 15 000 travailleurs se rassemblèrent à l'appel de militants ouvriers anarchistes, le 4 mai à Haymarket, la place du Marché au foin. Alors que la garde montée commençait à charger pour disperser le meeting, une bombe éclata, lancée d'on ne sait où, tuant sept policiers. Les autres ouvrirent le feu sur les manifestants qui essayaient de fuir, faisant de nombreuses victimes. La réaction antiouvrière se déchaîna. Huit dirigeants anarchistes furent arrêtés, quatre furent pendus l'année suivante, mais tous furent finalement réhabilités quelques années plus tard. C'est en hommage à la combativité de la classe ouvrière américaine que le 1^{er} mai 1890 fut décrété journée internationale de grève pour les huit heures.

LE SUCCÈS DU 1^{er} MAI, JOURNÉE DE GRÈVES ET DE MANIFESTATIONS DANS LE MONDE

En 1890, pour la première fois, des ouvriers entrèrent en lutte dans une vingtaine de pays, au même moment et avec le même objectif, les huit heures. L'appel du jeune Parti ouvrier hongrois se terminait par ces mots : « *Avec la journée des huit heures, l'ouvrier cesse d'être un simple instrument de travail pour commencer à devenir un homme. Une pareille raison vaut la lutte.* » La préparation des grèves et des manifestations, qui étaient illégales, créait un climat quasi insurrectionnel. Dans bien des villes ouvrières, la bourgeoisie effrayée demandait le déploiement de la police et de la troupe. En Allemagne, les patrons créèrent une Ligue de défense prévoyant le renvoi des travailleurs absents des ateliers le 1^{er} mai, voire le lock-out si le nombre de grévistes dépassait les deux tiers. À Rome, les bourgeois les plus riches quittèrent précipitamment la ville. À Paris, devenu un camp retranché, les banques transférèrent les fonds de caisse à la Banque de France, transformée en citadelle. Le 1^{er} mai, la ville fut quadrillée par plus de 30 000 hommes de troupe, les officiers faisant charger tout l'après-midi les 100 000 manifestants. À Vienne, le gouvernement autorisa finalement le rassemblement et un cortège géant de 300 000 personnes défila dans le calme. À Londres, près d'un demi-million de manifestants étaient dans la rue le dimanche 4 mai. Il y eut aussi des meetings à Lisbonne, à Bucarest, à Mexico ou à New York, et même dans l'île de Cuba, encore colonie espagnole.

En France, la mobilisation impressionnante eut des retombées immédiates. Le gouvernement ne voulant pas légiférer sur la journée de huit heures, il céda sur d'autres revendications, comme la suppression du livret ouvrier, qui permettait aux autorités de contrôler les horaires et les déplacements des ouvriers, ou la loi sur les accidents du travail. La journée de travail ne fut limitée que pour les femmes et les adolescents, et à dix heures seulement. On était loin du compte, et les militants ouvriers socialistes allaient mener toute une campagne pour la réussite des grèves et manifestations du 1^{er} mai 1891, suscitant un vent de panique dans la bourgeoisie.

Partout, le 1^{er} mai 1891 fut réprimé avec plus de violence. Dans le Nord de la France, à Fourmies, l'armée déployée par le gouvernement, au service d'un patronat désireux de briser le mouvement ouvrier, tira dans la foule des manifestants, faisant une dizaine de morts dont des jeunes filles et des enfants. L'émotion fut vive dans tout le pays, plus de 30 000 personnes participèrent aux obsèques organisées par le Parti ouvrier de Guesde et Lafargue, dans une ville mise en état de siège. La

grève pour les huit heures se poursuivant dans le textile pendant plusieurs semaines, la solidarité ouvrière s'organisa, face à une féroce campagne de la droite et de l'extrême droite, et malgré les militants jetés en prison.

Régulièrement, les grèves et les manifestations du 1^{er} mai furent marquées par des charges brutales contre les travailleurs. Le mouvement n'était pas assez puissant pour obtenir les huit heures mais, malgré la répression, il n'était pas brisé. Il renaissait sans cesse, jusque dans la Russie tsariste, où le capitalisme se développait dans une économie profondément arriérée. En 1897, le prolétariat russe, jeune et très combatif, réussit à arracher par ses grèves la limitation de la journée de travail à 11 heures et demie. Au début du 20^e siècle, les socialistes russes, comme ceux des plus anciens pays capitalistes, mirent la journée de huit heures à l'ordre du jour. Elle fut un des mots d'ordre de la révolution de 1905, et sera finalement mise en œuvre par la révolution bolchévique d'octobre 1917.

DES GRÈVES PUISSANTES DU 1^{er} MAI 1906 EN FRANCE...

En France, le 1^{er} mai 1906 fut particulièrement massif. L'indignation suscitée par la catastrophe minière de Courrières, qui avait fait près de 1 100 morts le 10 mars de cette année, provoqua une grève des mineurs pendant six semaines, avec la revendication « *huit francs, huit heures* ». Clemenceau, alors président du Conseil, allait mériter son titre de « premier flic de France » en envoyant des dizaines de milliers de soldats contre les mineurs du Nord. Cela contribua à donner une nouvelle ampleur aux grèves qui éclatèrent un peu partout à l'approche du 1^{er} mai. La CGT, née en 1895, lança le mot d'ordre : « *À partir du 1^{er} mai 1906, on ne travaille plus que huit heures* », slogan affiché sur une immense banderole surmontant la Bourse du travail. En prévision de ce 1^{er} mai qui s'annonçait plus mobilisateur que les précédents, près de 60 000 hommes de troupe furent massés dans Paris, ce qui renforça l'effroi des bourgeois, certains se réfugiant en province. La répression de la manifestation parisienne fit deux morts et de nombreux blessés. Il y eut des centaines d'arrestations ; des dirigeants syndicaux de la mine et de la confédération étaient jetés en prison. Malgré cela, des grèves continuèrent. Pour tenter de désamorcer la lutte pour les huit heures, le gouvernement Clemenceau fit voter une loi sur le repos hebdomadaire obligatoire, le dimanche. Mais cela n'entamait pas la détermination de la classe ouvrière à combattre pour la réduction du labeur quotidien. Cette année-là connut un grand nombre de jours de grèves, vingt grèves durant

plus de cent jours, et resta inégalée jusqu'en 1919.

... À LA CRAINTE DE CELLES DE 1919, LE VOTE DE LA LOI SUR LES HUIT HEURES

Il fallut attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour que la loi sur les huit heures soit promulguée le 23 avril 1919, par un nouveau gouvernement dirigé par Clemenceau, celui-là même qui l'avait tant combattue avant la guerre, en réprimant durement les grèves et en pourchassant les syndicalistes restés fidèles aux idées révolutionnaires. Pourquoi ce revirement ? L'élan soulevé par la révolution russe d'octobre 1917, dirigée par les bolcheviks, était contagieux, et le 1^{er} mai d'après-guerre menaçait d'être très suivi. Déjà, à la suite de mutineries dans l'armée, les grèves et les manifestations des 1^{er} mai 1917 et 1918 avaient été imposantes, avec en 1918 la grève de 100 000 travailleurs de la région parisienne et celle du bassin charbonnier et métallurgique de Firminy, dans la Loire. C'est donc en quelque sorte préventivement que la bourgeoisie céda aux injonctions du gouvernement et accepta la limitation de la journée de travail à huit heures par jour, six jours sur sept, soit 48 heures par semaine, quelques jours avant le 1^{er} mai 1919. La loi sur les huit heures devait s'appliquer à toutes les entreprises, dans tous les secteurs, mais elle ne différenciat plus les hommes des femmes, ni les enfants des adultes. Officiellement prévue sans perte de salaire, elle stipulait en fait que la réduction des heures de travail ne pouvait « *en aucun cas être une cause déterminante de la réduction des salaires* ». Autrement dit, il suffisait de baisser les salaires sans en invoquer la raison, et le tour était joué. Surtout, des règlements devaient déterminer par profession ou par industrie, pour l'ensemble du territoire ou pour une région, les délais et les conditions d'application de la loi. En clair, cela risquait d'être ardu avant de faire rentrer la loi des huit heures dans les faits. Malgré ces limites, les ouvriers y voyaient la promesse d'une amélioration importante de leur condition puisque, dans la métallurgie ou le textile, la journée de travail était, en général, de 10 voire 12 heures, six jours sur sept, soit 60 à 72 heures par semaine.

Les gouvernements de pays voisins adoptèrent les huit heures, l'Allemagne dès novembre 1918, sous la pression de la montée révolutionnaire qui chassa l'empereur, suivie de la Pologne, du Luxembourg ou de l'Autriche. La question des huit heures fut même évoquée dans les négociations du traité de Versailles, qui se déroulèrent au printemps 1919 avec la participation de dirigeants syndicaux réformistes. Dans une Europe ravagée par les dégâts dus à la guerre, où le chômage était

très élevé, la reconstruction exigeait de lourds sacrifices de la part des classes laborieuses et, pour canaliser les révoltes, la bourgeoisie consentait quelques efforts. Surtout, elle espérait ainsi éviter la révolution, alors que la vague révolutionnaire partie de la Russie avait gagné l'Allemagne et la Hongrie.

Lors du débat sur la loi des huit heures en France, le quotidien bourgeois *Le Temps* dut convaincre ses lecteurs hostiles : « *On eût pu trouver inopportune la décision de réduire davantage la journée du travail, à une époque où un redoublement de labeur semblerait plutôt s'imposer dans ce pays dévasté par la guerre, mais des grondements se font entendre, auxquels la Chambre pouvait malaisément rester sourde.* » Le syndicaliste révolutionnaire Pierre Monatte y voyait lui une « *répercussion de la Révolution russe qui obligeait le gouvernement à jeter du lest, à envisager de donner quelques satisfactions à la classe ouvrière. C'est la Révolution russe qui nous a fait ce cadeau.* » Finalement, le Parlement vota en urgence la loi sur les huit heures le 23 avril 1919, à quelques jours du 1^{er} mai tant redouté. Le gouvernement chercha alors à interdire les manifestations du 1^{er} mai, car les organisations ouvrières les avaient maintenues, avec l'objectif d'exiger l'application effective et rapide des huit heures. Malgré la répression, elles déferlèrent sur tout le pays avec plus de 2 000 grèves, 1,3 million de grévistes, et 100 000 manifestants rien qu'à Paris.

LA VAGUE DE GRÈVES

Dans la foulée du 1^{er} mai, les grèves se multiplièrent, notamment pour arracher, en plus des huit heures, des augmentations de salaire. Ces derniers n'avaient pas bougé depuis 1914, et ils étaient rognés par la forte hausse des prix. Dans la métallurgie, l'organisation patronale s'était empressée de négocier un accord sur les huit heures avec la fédération des métaux de la CGT dirigée par des syndicalistes réformistes. Applicable au 1^{er} juin, cet accord, qui ne prévoyait pas d'augmentation de salaire, permettait aux patrons de compenser la réduction de la journée de travail par un accroissement de la charge de travail, grâce « *aux méthodes rationnelles de travail, pour que la production retrouve rapidement un équilibre indispensable au bien-être général* », selon les termes patronaux. Mais les militants désavouèrent la direction de leur syndicat sur la question des salaires, car ils voulaient des augmentations, et qu'elles concernent aussi les femmes, nombreuses encore en 1919, puisqu'à Citroën, par exemple, on avait recruté en masse des Munitionnettes – les Dames de Javel –, pour

faire tourner l'industrie de guerre. Ils tenaient également à ce que l'accord généralise la « semaine anglaise », avec le samedi après-midi non travaillé, en plus du dimanche, les ouvriers de l'usine automobile Mors, dirigée par André Citroën, l'ayant obtenue dès 1912 par leur grève. Regroupés dans un comité d'entente, treize syndicats des métallurgistes parisiens comptant 12 000 adhérents décidèrent d'appeler à la grève le 1^{er} juin 1919. Plus de 100 000 métallos se mirent alors en grève, entraînant les 20 000 travailleurs des transports parisiens. Des grèves touchèrent même les peintres en bâtiment, les employés de commerce, les employés de banque, jusqu'aux garçons de café. Mais la direction de la CGT ne fit aucun appel pour les généraliser, et cette vague de grèves se heurta à la résistance patronale.

La bourgeoisie, sentant le danger révolutionnaire s'éloigner, reprit l'offensive pour faire baisser les salaires et remettre en cause la loi des huit heures, qualifiée de loi de circonstance. Il fallut des luttes pendant encore plusieurs années pour qu'elle rentre partout dans les faits. Mais les patrons apprirent vite aussi à utiliser les dispositions de la loi qui les avantageaient, comme le décompte des pauses du temps de travail, la flexibilité des horaires sur l'année ou les nombreuses dérogations possibles.

ET ENSUITE ?

En 1936, la même menace sociale venant des travailleurs contraignit la bourgeoisie à céder la semaine de 40 heures, c'est-à-dire les huit heures sur cinq jours. Tous ceux qui prétendent aujourd'hui que les 40 heures auraient été octroyées généreusement par le gouvernement de Front populaire mentent, car c'est bien la grève générale de mai-juin 1936 qui imposa au patronat et au gouvernement le vote de la loi, sous la pression de l'occupation des usines. À peine accordée, la semaine de 40 heures allait d'ailleurs être remise en cause à la faveur de la marche à la guerre. Et finalement, c'est la grève générale de mai 1968 qui fit respecter les 40 heures dans bien des entreprises.

Les autres lois plus récentes sur la réduction du temps de travail sont bien moins marquantes. Elles ne résultent pas de la lutte de classe, mais elles ont été faites, à la fin des années 1990, par des gouvernements, de droite comme de gauche, en réponse à la montée du chômage. La loi sur l'aménagement du temps de travail de Robien, ministre du gouvernement Balladur, en 1996, comme les lois sur les 35 heures d'Aubry, ministre du Travail de Jospin, en 1998 et 2000, étaient censées favoriser de nouvelles embauches grâce à la réduction du temps de travail. Mais les

entreprises n'ont pas embauché malgré cette réduction, obligeant les salariés à compenser la baisse du temps de travail par une intensification accrue du travail. Ils devaient tout simplement faire en 35 heures ce qu'ils faisaient auparavant en 39. Et bien souvent les 35 heures n'ont même pas signifié une diminution de la journée de travail à sept heures par jour, mais des journées de RTT qui peuvent être reprises facilement par les patrons, comme c'est le cas en ce moment avec les accords sur la compétitivité par exemple. Les patrons, eux, ont été doublement gagnants : d'une part, la flexibilité des horaires, généralisée sur l'année, a permis d'imposer des semaines à rallonge, selon les besoins de la production ; d'autre part, ils ont touché des aides financières, qui ont contribué à creuser le déficit de l'État. Et si les 35 heures sont devenues un sujet d'affrontement entre politiciens de droite et de gauche, cela n'a pas grand-chose à voir avec le combat historique de la classe ouvrière pour la réduction du temps de travail. Mais il faut bien qu'ils se démarquent sur quelque chose, quand ils sont d'accord sur l'essentiel, la perpétuation de cette société d'exploitation.

Le combat pour la diminution du temps de travail est aussi ancien que le capitalisme, c'est un des éléments de la lutte de classe entre capitalistes et travailleurs, qui remonte au début de la révolution industrielle et s'est menée jusqu'à aujourd'hui. Marx écrivait déjà en son temps : « *La société capitaliste achète le loisir d'une seule classe par la transformation de la vie entière des masses en temps de travail.* » Avec la crise, la domination des capitalistes sur toute la société impose à la fois un chômage de masse et une aggravation de l'exploitation de ceux qui travaillent, pour entretenir une poignée de richissimes parasites. C'est le même système qui inflige des horaires déments à une fraction de la classe ouvrière des pays pauvres, tandis que la majeure partie de la population de ces pays est condamnée à l'inaction et à une misère sans fin. Réduire le temps consacré au travail productif est d'autant plus d'actualité que la productivité du travail humain a augmenté de façon considérable, et c'est aussi le seul moyen de combattre le chômage et l'inactivité, en répartissant le travail également entre tous, sans perte de salaire. Ce combat n'est qu'une partie du combat général contre le capitalisme et la dictature du profit car, pour que le travail productif soit réduit au minimum et pour avoir enfin le temps de vivre, il faudra débarrasser la société du parasitisme de la bourgeoisie et la réorganiser en fonction des besoins de la collectivité, afin que le travail de tous produise uniquement ce qui lui est nécessaire.

18 février 2014

Ukraine

La petite bourgeoisie, la bureaucratie post-soviétique et le jeu des puissances impérialistes : du bras de fer au bain de sang

Le bras de fer opposant depuis fin novembre l'opposition ukrainienne au président Ianoukovitch a pris un tour sanglant le 18 février. Ce jour-là, l'opposition, parlementaire avait annoncé une « *offensive pacifique* », en soutien à ses représentants à la Rada (l'Assemblée nationale) alors que devaient s'engager des discussions avec le pouvoir sur une réforme constitutionnelle et la mise en place d'un gouvernement dit « technique » qui ménagerait les deux camps en présence.

Après avoir soutenu politiquement et matériellement depuis le début la contestation du pouvoir en place, les grandes puissances d'Europe et d'Amérique, de plus en plus inquiètes devant ce conflit menaçant à tout moment de se transformer en guerre civile au centre du continent, avaient fortement conseillé aux principaux leaders de l'opposition d'accepter de faire des concessions. Ainsi, la veille de la manifestation du 18 février, les leaders de l'opposition avaient obtenu, non sans mal, de centaines d'activistes d'extrême droite qu'ils évacuent l'hôtel de ville de Kiev qu'ils occupaient depuis le 1^{er} décembre.

L'extrême droite, avec ses groupes armés et entraînés qui, depuis des semaines, montaient la garde sur les barricades du Maïdan (terme ukrainien désignant la grand-place de Kiev, quartier général de la contestation) et encadraient les manifestations sans que l'opposition parlementaire ait prise sur eux, semblait avoir reculé sur l'évacuation de ce gigantesque bâtiment, une des conditions posées par les autorités pour procéder à une amnistie de milliers de manifestants poursuivis en justice et la libération de plus de deux cents autres.

Les gens de l'extrême droite, ceux du parti Svoboda (la Liberté), représenté depuis peu à la Rada, et plus encore ceux de Pravyi Sektor (Secteur de droite), une coalition de groupes néo-nazis, venus une nouvelle fois encadrer cette manifestation casqués, munis de boucliers

métalliques et armés de gourdins, de cocktails Molotov, voire d'armes à feu, ont-ils voulu montrer que, « offensive pacifique » ou pas, ils restaient déterminés à affronter le pouvoir en place ? En face, ce dernier se sentait-il revenu en position de force depuis que les chefs de l'opposition, cornaqués par les ambassades et dirigeants occidentaux qui les chapitraient depuis des semaines, acceptaient d'engager des pourparlers ? Et sa police anti-émeutes voulait-elle montrer que, si le pouvoir avait dû jouer l'apaisement, elle gardait la maîtrise de la rue ?

À l'incendie du siège du parti des Régions, celui du président Ianoukovitch, répliqua celui de tentes des opposants sur le Maïdan, aux balles de la police les jets de cocktails Molotov, à la prise de barricades la réoccupation de la mairie de Kiev : les morts se comptaient par dizaines, dont des policiers, les blessés par centaines... Et parmi ces manifestants, bien sûr, comme chaque fois que des événements prennent une tournure aussi massive, il y avait nombre de jeunes, mais aussi de gens de tous âges, des gens ordinaires issus de diverses couches de la société, qui venaient exprimer leur rejet du pouvoir en place, sans pour autant forcément se reconnaître dans les leaders de droite et a fortiori dans les groupes d'extrême droite présents.

Pris au dépourvu, les gouvernements occidentaux, qui avaient misé sur un scénario de sortie de crise négocié et dont les ministres des Affaires étrangères avaient prévu de rencontrer Ianoukovitch le lendemain, firent savoir, sur le même mode que le secrétaire général de l'ONU, qu'ils considéraient que « *le recours à de telles mesures [de violence] par l'une ou l'autre partie est inacceptable* ». Pour eux qui avaient soutenu activement les opposants, y compris leur frange d'extrême droite que ministres et médias occidentaux feignaient de ne pas voir, il s'agissait d'essayer de faire revenir dans la casserole le lait qu'ils avaient contribué à faire bouillir.

Bien que Ianoukovitch ait annoncé avoir conclu

une « trêve » avec l'opposition, le 20 février, les affrontements continuèrent. Il y eut à nouveau plusieurs dizaines de morts. Tandis que Kiev se trouvait à feu et à sang, la situation avait de toute évidence échappé au contrôle de Ianoukovitch comme de ses adversaires. Quant aux apprentis sorciers occidentaux, ils voyaient se dresser face à eux le spectre d'une guerre civile qui ne dit pas encore son nom, avec le risque de déstabilisation sinon de partition de ce pays grand comme la France et presque aussi peuplé qu'elle : embrasement qui, selon toute probabilité, n'en resterait pas là, la Russie ne pouvant accepter la rupture des liens avec ce qu'elle considère comme une part d'elle-même. Comment en est-on arrivé là ?

GENÈSE D'UNE CRISE MAJEURE AU CŒUR DE L'EUROPE

C'est le refus du président ukrainien Ianoukovitch de signer l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) que les autorités négociaient depuis cinq ans, et cela à la veille du sommet européen de Vilnius des 28 et 29 novembre 2013, qui mit le feu aux poudres. Rappelant ce qui s'était passé lors de la « révolution orange » de 2004, le centre de la capitale fut secoué par une succession de vagues de manifestations, l'occupation de la place de l'Indépendance, la grand-place (Maïdan en ukrainien) rebaptisée Euromaïdan, les manifestants s'emparant également de divers bâtiments, dont certains où siègent habituellement des instances du pouvoir.

Les autorités répliquèrent violemment. Il y eut des morts par balles, des blessés par centaines. Mi-février, on comptait des centaines d'arrestations, plus de 2 000 actions judiciaires intentées contre des manifestants encourant jusqu'à quinze ans de prison. Une des principales revendications du mouvement était une amnistie complète et effective. S'y ajoutaient, mais là les courants participant au mouvement ne soutenaient pas toutes ces exigences, la tenue immédiate d'élections, la démission du président (celle du gouvernement avait déjà eu lieu), l'élaboration d'une nouvelle Constitution. Et, bien sûr, la remise en chantier du traité d'association avec l'UE.

La répression, qui fit un pas supplémentaire avec l'adoption par l'Assemblée nationale (la Rada), mi-janvier, de lois criminalisant toute forme de contestation, ne parvint pas à briser cette dernière. Confronté à une crise politique de grande ampleur et dont il ne voyait comment sortir, le pouvoir tenta alors de jouer l'apaisement. Il évinça le maire de Kiev, promu bouc émissaire des violences policières. Puis il engagea des pourparlers avec l'opposition parlementaire. Le gouvernement ayant démissionné pour laisser les mains libres au

président, celui-ci proposa alors aux deux principaux leaders de l'opposition, Iatseniouk et Klitchko, les postes de Premier ministre et vice-Premier ministre. Ils refusèrent, de crainte que l'extrême droite mais aussi une partie des manifestants, qui ne se reconnaissent ni dans l'opposition de droite ni dans les groupes fascistes, ne les accusent une nouvelle fois de collusion avec le pouvoir.

Début février, le gouvernement ayant (très provisoirement) rangé la matraque semblait miser sur un essoufflement du mouvement. Il paraissait même parier sur son pourrissement, car l'opposition parlementaire, qui n'a guère de poids auprès de ceux qui animent l'occupation du Maïdan, semblait sans perspectives, en tout cas sans marge de manœuvre.

Aucune des parties ne semblant en mesure de l'emporter, l'Union européenne et les États-Unis s'activaient désormais au grand jour et en coulisses à concocter une solution de compromis, en multipliant les rencontres avec les leaders de l'opposition et Ianoukovitch, tout en recherchant la collaboration de Poutine, censé avoir l'oreille du pouvoir ukrainien.

Alliées autant que rivales, l'Europe et l'Amérique voulaient s'imposer chacune comme celle qui aurait mis un terme à cette crise. Une crise qu'elles avaient contribué à exacerber et qui a, dès le début, eu des relents de guerre froide contre la Russie, car ses implications débordaient de toute évidence les frontières de la seule Ukraine : elle impliquait, notamment dans le cadre de ce que l'Union européenne appelle son « partenariat oriental », l'immense territoire de ce qui avait été l'Union soviétique jusqu'à 1991.

LES MANŒUVRES DES GRANDES PUISSANCES

Depuis un quart de siècle, les puissances impérialistes qui dominent la planète n'ont eu de cesse de chercher à faire passer dans leur orbite des États issus de la décomposition de l'URSS. Les trois républiques baltes ont été les premières de la liste à être intégrées à l'OTAN ainsi qu'à l'Union européenne, et maintenant à la zone euro pour deux d'entre elles. La Géorgie a suivi, qui est candidate à l'entrée dans l'OTAN et dans l'Union européenne : elle vient d'ailleurs de parapher, le 28 novembre 2013, ce même accord d'association avec l'Union européenne qu'a refusé l'Ukraine.

Les États-Unis ont été à la pointe de l'offensive visant à réduire l'influence russe en ex-URSS, que ce soit en Europe orientale, dans le Caucase ou en Asie centrale. L'Union européenne, tiraillée qu'elle se trouve entre les intérêts et ambitions de l'Allemagne, de la France et de la

Grande-Bretagne, peine à adopter une position commune en Ukraine. La Pologne, par exemple, voudrait étroitement lier l'UE à son voisin ukrainien, en qui elle voit une réserve de main-d'œuvre qualifiée très bon marché, et plus encore un possible allié, en tout cas un futur glacis face à Moscou. La France et l'Allemagne, elles, ne veulent pas de solutions qui exacerbent les tensions avec Moscou, et d'abord parce que leurs gouvernements comptent sur l'influence de la Russie en Ukraine pour dégager une solution à cette crise, et pour partager le discrédit des mesures d'austérité que prendra contre la population le prochain gouvernement ukrainien, quel qu'il soit.

Mais en même temps, si l'Allemagne apparaît aux yeux de l'opposition ukrainienne comme la principale puissance du continent, et celle qui aurait vocation à parler fort dans cette Europe orientale et centrale qui est son hinterland historique, la France défend aussi ses propres intérêts. Et d'abord ceux de ses groupes financiers, qui dominent le secteur bancaire en Ukraine, de son grand commerce (Auchan notamment), ainsi que de ses capitalistes de l'agro-alimentaire ou ceux qui, tel Charles Beigbeder, ancien numéro 2 du Medef, ont investi dans les riches terres noires de l'ancien grenier à blé de la Russie des tsars.

Autant dire que face aux États-Unis, principale puissance impérialiste mondiale, dont les enjeux se situent à une tout autre échelle – ce qui ne les empêche pas de pousser les pions de Chevron dans l'exploitation du gaz de schiste en Ukraine –, l'Union européenne, tiraillée entre les intérêts divergents de ses membres, n'a guère les moyens de ses ambitions en Ukraine. Et cela ne date pas de cet hiver. Cela s'est manifesté dans le fait, par exemple, que les dirigeants que la « révolution orange » avait portés sur le devant de la scène en 2004 semblaient, tel le président Iouchtchenko, avoir les yeux plus tournés vers Washington que vers Paris ou Berlin, qui n'avaient rien à lui offrir. Cette fois encore, on peut lire sur de pleines pages de la presse locale favorable à l'opposition, tel *Den* (Le Jour) du 4 février, des interviews où l'ambassadeur américain en Ukraine, après avoir assuré les contestataires de son soutien, leur dit, sur le ton d'un proconsul qui ordonne, ce qu'ils doivent faire : ne plus occuper de bâtiments publics par la violence, ne pas jeter de l'huile sur le feu, laisser les débats sur les « réformes » se faire entre parlementaires, accepter les offres d'apaisement du président... Bref, accepter une politique sanctionnée par les États-Unis.

Si l'Union européenne a dépêché des représentants à Kiev, ou à Munich lors de discussions sur la sécurité consacrées à l'Ukraine, les États-Unis y ont envoyé à diverses reprises leurs

représentants au plus haut niveau : le secrétaire d'État, c'est-à-dire le ministre des Affaires étrangères, John Kerry et son adjointe chargée de l'Europe, Victoria Nuland. YouTube a publié une discussion entre cette dernière et l'ambassadeur américain déjà cité, discussion que les services spéciaux russes auraient interceptée. Cela a fait scandale dans les chancelleries, mais cela éclaire surtout le rapport des forces entre puissances impérialistes. On y apprend comment les deux diplomates américains « gèrent » les leaders de l'opposition ukrainienne qu'ils estiment pouvoir accéder au pouvoir. On les entend discuter des capacités des uns et des autres à gouverner, de ce qu'ils en attendent, de ce qu'ils leur demandent. Iatseniouk, bras droit de Timochenko et chef du parti *Batkivchtchyna* (la Patrie), a visiblement le soutien des responsables américains : l'ayant souvent rencontré, ils disent apprécier « *son expérience économique et son expérience gouvernementale* ». Chef du parti Oudar (le Coup), Klitchko « *doit faire ses classes* », et prouver qu'il n'est pas seulement attentif aux intérêts de Berlin. Quant à Tiagnibok, chef des néo-fascistes de Svoboda, s'il demandait récemment aux dirigeants ukrainiens de « *mettre fin aux activités criminelles* » de la « *juiverie organisée* », Nuland l'a reçu plusieurs fois. Elle le tient pour l'un des « *trois grands* » de l'opposition et voudrait que lui et Klitchko restent hors du futur gouvernement, afin d'apporter leur soutien de l'extérieur à un Iatseniouk qui le dirigerait avec l'onction de Washington.

Et l'Union européenne ? « *Qu'elle aille se faire foutre* », déclare la vice-ministre américaine. Ses propos s'étalant sur la place publique, elle a dû faire des excuses. Mais, comme dit le dicton : « *Qui paie les musiciens choisit le morceau qu'ils vont jouer.* » Cette Europe, qui a montré qu'elle n'avait ni l'envie ni les moyens de payer, en tout cas pas d'ouvrir à l'Ukraine un crédit à hauteur de ses demandes, et a apporté à l'opposition à Ianoukovitch un soutien que celle-ci juge bien chiche, ne peut guère masquer non plus qu'elle a, pendant vingt ans, refusé de faire le moindre geste à destination de ce pays. À moins de considérer comme un cadeau d'avoir subventionné sur son sol des centres de rétention pour sans-papiers lorsque, avec les derniers élargissements de l'Union européenne, ses nouvelles frontières orientales l'ont mise au contact direct de l'Ukraine.

UNE POLITIQUE « PRO-RUSSE » PAR DÉFAUT, MAIS PAS SEULEMENT

Après l'éclatement de l'URSS, l'Ukraine, qui occupait la deuxième place en importance économique et démographique parmi les républiques soviétiques, a posé sa candidature auprès

d'institutions du monde impérialiste comme l'OMC (Organisation mondiale du commerce), le FMI (Fonds monétaire international), la BRED (Banque pour la reconstruction économique et le développement de l'Europe de l'Est), puis l'UE. À l'appui de cette démarche, Kiev a multiplié les démonstrations d'indépendance à l'égard de la Russie d'Eltsine, puis de Poutine: soutien à des interventions militaires occidentales que la Russie condamnait; organisation de manœuvres navales avec les États-Unis en mer Noire; menace de ne pas renouveler à la Russie la location du port militaire de Sébastopol, sur la presqu'île de Crimée; disputes sur le tracé des frontières des nouveaux États ukrainien et russe en mer d'Azov... Et, bien sûr, il y a eu les conflits répétés autour des gazoducs que l'URSS avait construits pour acheminer son gaz vers l'Europe centrale et occidentale, Kiev menaçant de fermer le robinet du gaz aux pays clients de la Russie, et celui des rentrées de devises qu'en tire l'État russe.

Depuis plus de deux décennies, malgré bien des vicissitudes, l'ouverture à l'Occident apparaît comme une constante de la politique de tous les présidents ukrainiens, qu'elle qu'ait été leur étiquette politique. Mais tout aussi constant a été le refus de l'Union européenne d'ouvrir sa porte à l'Ukraine, au moins jusqu'à ce simulacre d'ouverture qu'aurait été le contrat d'association présenté fin 2013.

L'attitude de l'État ukrainien depuis 1991 a été en partie conditionnée par cette politique européenne de la porte fermée. Mais pas seulement. Comment aurait-il pu rompre avec Moscou après trois quarts de siècle de construction et fonctionnement d'une économie commune, étatisée et planifiée, qui ont fait que l'Ukraine et la Russie ont des infrastructures industrielles étroitement liées, car participant de ce qui a été conçu comme un même tissu économique à l'échelle de l'URSS? Manque d'imagination ou stupidité de bien des commentateurs occidentaux, ce n'est pas parce que les dirigeants ukrainiens auraient les yeux tournés vers Moscou que le tiers du commerce extérieur de leur pays se fait avec la Russie, ni qu'elle devance, et de très loin, la Turquie, seconde destination des exportations ukrainiennes avec seulement 6% du total, ou l'Allemagne, second fournisseur de l'Ukraine avec 9,4% du total. Les bureaucrates et les nantis ukrainiens ne sont ni pro-russes, ni pro-européens: ils défendent leurs seuls intérêts de prédateurs, contre les autres clans dirigeants en Ukraine, y compris d'ailleurs contre leur propre État, et bien sûr contre leurs « partenaires », qu'il s'agisse de leurs anciens collègues de la bureaucratie russe ou de capitalistes occidentaux cherchant à faire affaire en Ukraine.

Cela explique les attermoissements de Kiev qui, négociant depuis cinq ans un accord avec Bruxelles, refusa de le signer à quelques jours du sommet de Vilnius, qui devait célébrer en grande pompe le « partenariat oriental » des Vingt-Huit, autrement dit le passage de cinq ex-républiques soviétiques (Ukraine, Biélorussie, Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan) dans l'orbite des puissances impérialistes européennes.

Alors qu'il a déjà fallu enterrer le « partenariat méditerranéen » de l'Union européenne, qui visait à asseoir son influence, et celle de la France en particulier, sur les pays du pourtour de la Méditerranée, son « partenariat oriental », porté par l'Allemagne, principale puissance économique et politique du continent, se solde par un fiasco: outre l'Ukraine, l'Arménie et la Biélorussie ont refusé un statut d'État « associé ».

CRISE ÉCONOMIQUE ET « CONTRAT D'ASSOCIATION »

Annonçant sa décision, tout en disant que, motivée par des raisons strictement économiques, elle n'avait rien de définitif, Ianoukovitch déclara: « Je sais que je risque de ne pas être compris. » Certes. Cependant, son attitude reflète assez bien les contradictions dans lesquelles se débat un pays comme l'Ukraine, dont l'économie n'existe comme produit de l'histoire qu'étroitement imbriquée avec celle de la Russie. Quant à l'Europe ou à l'Amérique impérialistes, elles n'ont jamais été en mesure de lui proposer quelque autre système à la place, qui puisse conserver à l'Ukraine sa place de pays industriellement développé. Et comment l'auraient-elles pu, alors que le système capitaliste tout entier vit une crise permanente et qui s'aggrave?

Dans ses pourparlers avec Bruxelles, l'Ukraine avait fait valoir que, les soubresauts de la crise financière mondiale de 2007-2008 l'ayant mise à genoux, elle avait un besoin immédiat de 20 milliards de crédits. L'UE lui proposa 700 millions. Et à des conditions draconiennes: les mêmes que celles imposées à la Grèce, ou que celles « offertes » par le FMI à l'Ukraine au tournant des années 2000, quand son économie reprenait un peu de couleurs après une décennie d'effondrement, conséquence directe de la disparition de l'URSS. Aujourd'hui, son économie est en récession, les caisses de l'État sont vides, les fameuses agences de notation internationales ont encore récemment abaissé la note du pays, considérant qu'il est au bord du défaut de paiement. Conséquence: Kiev n'a pas pu trouver preneur sur les marchés internationaux pour ses derniers lancements d'emprunt, même en proposant des rendements usuraires. Quant à la monnaie nationale,

la hryvnia, de l'avis général sa dévaluation est inévitable. Et, pour prix d'un statut d'associé, les dirigeants européens exigeaient que Kiev mette en œuvre « *des réformes, des réformes, des réformes* », selon la formule du commissaire européen à la Politique de voisinage !

Ces mesures, les gouvernants ouest-européens ont laissé entendre, sans vouloir trop en préciser le contenu, qu'elles seraient « *douloureuses* ». Bien sûr, pas pour les grands groupes financiers, industriels et commerciaux, notamment européens, qui opèrent déjà en Ukraine et qui exigent encore plus de liberté pour y faire des profits. En revanche, tout le poids de ces mesures porterait sur les classes laborieuses ukrainiennes. Déjà fortement frappées par le chômage (surtout dans l'ouest du pays, où cela a favorisé la progression des ultra-nationalistes de Svoboda), leur pouvoir d'achat, avec un salaire moyen de l'ordre de 700 euros pour un travailleur qualifié à Kiev, est en outre rongé par l'inflation.

Or ce que propose l'Union européenne, ce serait d'amputer fortement ce que les travailleurs ukrainiens ont pour vivre, comme lors du premier « plan d'aide » à l'Ukraine du FMI, patronné par l'UE à la fin des années 1990, quand la hryvnia avait perdu la moitié de sa valeur en quatre ans.

DES « OLIGARQUES » QUI JOUENT SUR TOUS LES TABLEAUX

Les conditions de restructuration et d'ouverture des marchés, qu'imposait l'UE avec son contrat d'association, auraient été défavorables à de larges pans de l'économie ukrainienne, notamment dans l'industrie, qui pèse pour un tiers dans le produit intérieur brut (PIB) du pays. Mais certains secteurs – l'énergie, l'agriculture... – ou plutôt ceux qui les contrôlent auraient pu trouver un intérêt à cet accord même fortement inégalitaire. Cela vaut également pour ceux des bureaucrates et affairistes prêts à se transformer en intermédiaires du pillage du pays par les groupes capitalistes occidentaux. Mais combien d'autres, parmi les privilégiés locaux, y auraient eu plus à perdre qu'à gagner ? Apparemment, la réponse à cette question ne va pas de soi. Et elle divise les cercles du pouvoir et de la fortune.

L'attitude qu'ont adoptée plusieurs « oligarques » ukrainiens durant cette crise est en tout cas révélatrice des choix face auxquels se trouvent les privilégiés du système. L'Ukraine a, comme la Russie, ses oligarques, des membres de la bureaucratie qui ont prospéré sur le pillage de l'économie étatisée après la fin de l'URSS, sous l'aile protectrice d'une caste dirigeante restée politiquement déterminante dans l'accès aux sources d'enrichissement. Certains d'entre eux

ont pourtant critiqué les choix répressifs du gouvernement dès décembre 2013, et même soutenu la contestation, parfois ouvertement.

Parmi quelques dizaines d'oligarques ukrainiens, seuls une douzaine sont connus d'un large public car ils possèdent les grands médias. Détenant ou contrôlant d'autres secteurs d'activité en marge d'un secteur public qui reste important, ils ont un poids économique non négligeable : on estime que trois d'entre eux, Rinat Akhmetov, l'homme le plus riche du pays avec 11 milliards d'euros, Viktor Pintchouk et Igor Kolomoïski, représentaient 12% du PIB ukrainien.

La plupart ont la source de leur richesse dans l'est du pays, avec ses mines, sa sidérurgie, sa pétrochimie. Akhmetov doit sa fortune au fait d'être devenu le « roi de l'acier » dans le Donbass, le fief politique de Ianoukovitch ; une assise au sein de la puissante bureaucratie de l'Est industriel qui avait permis à Ianoukovitch de devenir Premier ministre du président Koutchma, à la fin des années 1990, et de favoriser de bien des manières ses protégés.

Dmitri Firtach, lui, est devenu le magnat de la chimie et de l'énergie, toujours sous l'aile protectrice du clan Ianoukovitch. Durant le précédent gouvernement, celui issu de la « révolution orange » de 2004, Firtach n'avait pas les faveurs d'Ioulia Timochenko : Premier ministre de Iouchtchenko, celle qu'on appelait la « *princesse du gaz* » avait la haute main sur les gazoducs et n'entendait partager avec personne les revenus colossaux qu'ils génèrent. Les dirigeants « orange » s'étant discrédités, Ianoukovitch devint président en 2010, cette fois sans être accusé de tricherie. Il mit fin au monopole d'importation du gaz et jeta en prison Timochenko qui en avait fait sa chose : la chance souriait à Firtach. Soutenu par Kiev, il négocia un accord de fourniture de gaz à tarif préférentiel avec le géant russe Gazprom, ce qui permit de conclure de juteux contrats d'approvisionnement gazier avec certains pays de l'UE.

Lié aux clans que la « révolution orange » porta aux commandes, Petro Porochenko a été ministre avant 2010 et est un magnat de l'agro-alimentaire. Ses produits furent les premiers touchés par le blocus douanier russe l'été dernier, quand Moscou donna à Kiev un avant-goût de ce qu'il lui en coûterait de se tourner vers Bruxelles.

Ne devant pas grand-chose au clan présidentiel actuel, Porochenko n'a pourtant pas cessé ces derniers mois de se proposer pour prendre la tête d'un éventuel gouvernement de coalition. Son attitude fait pendant à celle qu'ont adoptée d'autres oligarques qui, obligés du président, ne veulent pas insulter l'avenir quand celui-ci ne

parvient pas à imposer son ordre. Ils ont donc donné la parole à l'opposition dans leurs journaux et sur leurs chaînes de télévision, en publiant des déclarations réprochant les violences policières et appelant le pouvoir à négocier.

Certains vont même plus loin. Firtach soutient financièrement le parti Oudar du champion mondial de boxe devenu la figure de proue de la contestation, Vitali Klitchko. Homme d'affaires prospère, gendre de l'ex-président « pro-russe » Koutchma et coqueluche du parti de la chancelière allemande Angela Merkel, avec lequel il est relation financière, on pourrait dire de Klitchko qu'il incarne à lui seul le souhait des nantis du régime de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. Quant à Kolomoïski, autre oligarque en vue, on le soupçonne d'aider le parti néo-fasciste antirusse Svoboda, en pointe dans le mouvement anti-lanoukovitch.

Ces hommes des clans et milieux politico-affairistes de la bureaucratie post-soviétique ont prospéré, avec l'appui du clan présidentiel actuel, dans le cadre des liens qui unissent l'industrie ukrainienne à la Russie. Mais ils ont aussi diversifié leurs activités en Europe de l'Ouest et aux États-Unis. Peinant à s'y débarrasser de l'image de mafieux, ils aimeraient que leur fragile « respectabilité » ne pâtisse pas trop de leurs liens avec lanoukovitch et la Russie. Il leur déplaît aussi que les « troubles » qui frappent le pays depuis plus de deux mois perturbent, ou puissent perturber, la bonne marche de leurs affaires. Alors ils se démarquent et cherchent à étendre et diversifier leurs protections.

Pour beaucoup, cela commence par se concilier les hommes et clans pour l'heure écartés du pouvoir, mais qui pourraient y accéder si se mettait en place un gouvernement de coalition ou à l'issue de la présidentielle que lanoukovitch vient de décider d'anticiper.

En Ukraine comme en Russie, on le sait, nul ne peut espérer faire fortune sans une « krycha » (un « toit », cette protection acquise contre rémunération auprès du pouvoir). Or l'expérience fâcheuse de l'homme jadis le plus riche de Russie, Khodorkovski, envoyé en camp pour dix ans et dépouillé d'une partie de sa fortune par la seule volonté de Poutine, ou celle de Timochenko, cette politico-affairiste de haut vol que lanoukovitch a gardée en prison malgré les appels des gouvernements européens et américain – même si, le 21 février, la Rada a décidé de la libérer –, sont là pour rappeler aux parvenus locaux ce que leur statut de privilégiés a de précaire. De là à se demander si un accord labellisé UE ne pourrait pas les protéger de leur propre État, et des hommes qui le colonisent, il n'y a qu'un pas. Certains veulent sans

doute croire que cela ferait disparaître ce que la Coface, organisme public français d'assurances pour le commerce extérieur, désigne, concernant l'Ukraine, comme des « lacunes persistantes en termes d'environnement des affaires ». En clair : l'arbitraire et une corruption généralisée des autorités (sur 177 pays examinés, l'Ukraine figure au 144^e rang du classement que Transparency International a publié fin 2013).

Et puis, un rapprochement avec l'Europe pourrait les mettre à l'abri des appétits de leurs homologues grands-russiens. Surtout en cette période de crise mondiale où l'Ukraine se trouve particulièrement affaiblie économiquement, au bord du défaut de paiement et moins que jamais en mesure de marchander avec ses partenaires.

À avoir fait un peu monter les enchères en jouant Bruxelles contre Moscou et inversement, lanoukovitch a obtenu de la Russie la promesse d'une réduction du prix de ses livraisons de gaz et d'un crédit de 15 milliards d'euros. Si Moscou ne se contente pas des 4,5 milliards qu'il a versés, essentiellement pour éponger les créances locales des banques russes, et débloque le reste quand il aura des assurances sur ce que fera le prochain gouvernement ukrainien, lanoukovitch espère pouvoir boucler son budget.

Mais, ce faisant, il a provoqué la colère de toute une partie de la population qui avait placé – à tort ou à raison, c'est une autre question – ses espoirs dans la conclusion d'un accord avec l'Union européenne.

LA PETITE BOURGEOISIE DESCEND DANS LA RUE

En tournant le dos à cette perspective, que le régime avait pourtant lui-même vantée jusque-là, et en signant un accord de collaboration économique avec Moscou, Viktor lanoukovitch a déclenché une crise majeure. Dans un premier temps, on a pu constater qu'elle avait un air de déjà-vu, celui de la prétendue « révolution orange » de 2004. Mais, depuis le 18 février, cette crise s'est emballée. Et elle a viré à l'affrontement ouvert et massif entre le pouvoir et son opposition, même si les leaders parlementaires de cette dernière semblent avoir été débordés par la frange la plus radicalisée des manifestants, parmi lesquels – pour autant que l'on puisse en juger de loin – l'extrême droite joue un rôle notable.

Fin novembre, le quartier général de la contestation a été d'emblée, comme il y a dix ans, la place de l'Indépendance, transformée en un camp de tentes retranché par ceux que les médias occidentaux ont présentés avec enthousiasme comme des jeunes tournés vers l'Europe, par opposition au président et à la formation sur laquelle

il s'appuie, le parti des Régions, décrits comme pro-russes.

Sur le devant de la scène, on a aussitôt retrouvé certains des protagonistes de la crise de 2004, et d'abord Ianoukovitch qui, à l'époque, venait d'accéder par la fraude à un fauteuil présidentiel que la pression de la rue allait le forcer à quitter : ses tombeurs et les dirigeants occidentaux le disaient déjà inféodé à Moscou. Face à lui, on trouve comme alors Ioulia Timochenko. Chef du parti de droite Batkivchtchyna, elle est emprisonnée pour des trafics financiers au profit de son propre clan quand elle était Premier ministre : une chose banale. Le piquant de l'affaire est que les juges ont condamné cette dame pour avoir signé un contrat gazier avec Moscou qui favorisait outrageusement la partie russe : un comble pour une personnalité se disant pro-européenne !

Mais depuis 2004, d'autres formations et politiciens ont percé, sur fond de récession et d'accroissement de la pauvreté, qui tous se situent ouvertement à droite ou à l'extrême droite du spectre politique : le parti Oudar de Klitchko ; les néo-fascistes de Svoboda ; les pronazis de Pravyi Sektor... Mais si les réactions du pouvoir et sa contestation sont bien plus violentes qu'il y a dix ans, sur le fond, on trouve à l'initiative du mouvement, et parmi ceux qui lui donnent sa consistance et son image, les mêmes forces sociales qu'alors.

Les premiers à avoir contesté la décision de tourner le dos à Bruxelles furent les étudiants, surtout ceux des universités privées de la capitale, celles qui reçoivent le plus de dotations des gouvernements ou institutions occidentaux. Mais quand les autorités ont lâché leur police anti-émeutes contre ces quelques centaines de protestataires, la violence de la répression a apporté des troupes au mouvement : des petits entrepreneurs de province, des petits-bourgeois de Kiev, nombreux dans une ville où dominent les activités tertiaires. Il s'agissait là de gens motivés, car enrageant de voir que l'on contrariait les opportunités que l'Europe leur aurait proposées et dont beaucoup avaient déjà escompté les hypothétiques retombées. Certains, des jeunes mais pas seulement, y voyaient la possibilité d'une plus grande ouverture sur le monde, d'aller étudier à l'étranger, de voyager avec moins de contraintes. D'autres, plus prosaïques, en attendaient des occasions de faire des affaires, ou de développer les leurs, sans avoir à verser des pots-de-vin à une multitude de parasites, sans avoir à craindre, comme en Ukraine ou en Russie, que des bureaucrates mis en appétit ne veuillent vous spolier.

Ces aspirations, car il faut bien leur donner un nom, certains les appellent « démocratie », les

nationalistes « indépendance à l'égard de Moscou », d'autres « esprit européen ». Mais, quant au fond, les manifestants de cet hiver à Kiev, et ceux qui sympathisent avec eux, ont les mêmes aspirations que le gros des bataillons qui contestaient Poutine à Moscou, fin 2011-début 2012. Ils aspirent à pouvoir mener une vie de consommation, à faire librement des affaires, à vivre ce qu'on a appelé le « rêve américain », bref, à tout ce qui motivait et mobilisait des millions de petits-bourgeois des grandes villes de Russie et d'Ukraine soviétiques, il y a un quart de siècle, lors de la perestroïka gorbatchévienne.

La différence entre ces deux époques, c'est qu'aujourd'hui les petits-bourgeois ukrainiens (ou russes) sont peu ou prou persuadés qu'on leur a volé leur rêve – on, ce sont « *les voleurs et les escrocs au pouvoir* » pour reprendre un slogan des manifestants – et que, en fait du capitalisme qu'ils avaient idéalisé, ils auraient eu un capitalisme de bandits.

Que les bureaucrates-affairistes aient confisqué à leur profit les ressources de l'économie ukrainienne (ou russe) en écartant des gens qui se considéraient comme d'honnêtes outsiders du « business », c'est un fait. Que l'Union européenne puisse restaurer à l'usage de ces derniers un capitalisme de libre concurrence, c'est se bercer d'illusions. Ou tourner les pages d'un livre d'histoire à rebours.

L'Ukraine du « rêve européen » de certains serait encore plus largement ouverte aux produits occidentaux, mais ceux qui pourraient se les offrir seraient encore moins nombreux qu'actuellement. Car les « réformes » que prônent les dirigeants des grandes puissances et la pénétration accrue de marchandises occidentales, produites ailleurs pour le compte de grands groupes ouest-européens et américains, auraient inévitablement pour effet de conduire de nombreuses entreprises ukrainiennes à la fermeture, et leurs travailleurs à la rue.

Et pour contraindre ceux-ci à accepter leur sort, il y aurait toujours les Berkout, (« aigles royaux » en ukrainien), la police anti-émeute, mais aussi ces groupes fascistes, dont Svoboda n'est que le plus connu. Durant les événements de ces dernières semaines, et surtout depuis la mi-février, on a vu que cette mouvance a des troupes, qu'elle dispose de groupes paramilitaires, avec un équipement ad hoc, ainsi que du soutien financier de certains milieux occidentaux et de magnats locaux.

Cette extrême droite ne se contente pas d'afficher une idéologie réactionnaire abjecte, raciste, antiouvrière ; sa xénophobie et son nationalisme lui servent à diviser les rangs de la population travailleuse pour l'affaiblir. Dans

l'Ouest ukrainophone, les nationalistes expliquent tous les maux dont souffre la population par le diable « *moscoutaire* », qui chercherait, comme sous les tsars et sous Staline, à « *priver l'Ukraine de son âme* », disent-ils. Mais dans les autres régions, elles largement russophones, Svoboda n'est pas en reste pour tenter d'exploiter les frustrations sociales, la haine des nantis et des parasites, qu'elle décrit comme forcément juifs ou russes, et jamais comme ukrainiens.

Le pire est que, durant ce mouvement, tout comme il y a dix ans, ceux qui voulaient sincèrement dire leur refus d'un pouvoir honni, car corrompu et répressif, n'ont trouvé face aux hommes du pouvoir que ceux de la droite dans ses diverses variantes, parlementaire ou extrême. Cette droite se sentait d'ailleurs si sûre, en l'absence de toute force qui lui dispute son hégémonie sur l'opposition au régime, que, début février, elle a même envisagé d'appeler à une grève générale pour la fin du mois.

Le fait est que personne, absolument personne n'a cherché à s'adresser aux travailleurs en tant que tels, et à plus forte raison au nom de leurs intérêts de classe. Et, pour autant que l'on puisse en juger de loin, au moins jusqu'à la mi-février les travailleurs sont restés très à l'écart du mouvement de ces derniers mois. Parce que les gens qui constituent le gros du mouvement contestataire et ceux qui manifestent, même si tous ne suivent pas la droite ou l'extrême droite, appartiennent à un monde autre que celui du travail ? Parce que

les travailleurs considéreraient instinctivement les idées mises en avant par le mouvement comme étrangères sinon hostiles à leurs préoccupations, à leurs intérêts ?

En tout cas, à notre connaissance, pas un parti ni un groupe n'a cherché à montrer aux travailleurs en quoi ils avaient intérêt à s'opposer à la fois à la clique dirigeante dite pro-russe, avec ses oligarques et ses policiers anti-émeutes, mais aussi à ceux, dits pro-européens, qui lorgnent la place et dont l'idéologie affiche ouvertement son hostilité aux intérêts de la classe ouvrière.

Prise entre l'impérialisme d'un côté, la Russie de Poutine et la bureaucratie de Ianoukovitch de l'autre, la population travailleuse d'Ukraine voit se dresser contre elle les Berkout tout comme les nervis de Svoboda. La crise actuelle souligne de façon sanglante à quel point il lui manque des groupes, des organisations révolutionnaires, qui veillent et sachent s'adresser à la classe ouvrière de ce pays, dans toutes les langues qu'elle emploie, pour défendre auprès d'elle une politique de classe. Une politique qui indique clairement aux travailleurs ce qui les oppose fondamentalement à leurs exploiters et à ceux qui sont leurs serviteurs politiques, au système dont ceux-ci se réclament, et cela quelle que soit leur étiquette ou la langue dans laquelle ils donnent des ordres à leurs chiens de garde.

21 février 2014

Haïti

Les travailleurs relèvent la tête

Les 10, 11 et 12 décembre derniers, la zone industrielle de Port-au-Prince, à Haïti, était en ébullition. Partant de cette zone, des milliers de travailleurs ont parcouru les rues de la capitale haïtienne pour exiger que leurs salaires soient portés à 500 gourdes par jour (8,32 euros au taux de change actuel). Ce pays a connu bien de puissantes manifestations depuis celles qui, en 1986, ont fait chuter la dictature des Duvalier. Mais l'originalité des manifestations de décembre 2013 est leur caractère purement ouvrier, avec des revendications concernant les travailleurs. Cela ne s'est produit que deux fois dans le passé récent, en juillet 1991 et en août 2009.

Une véritable provocation a été l'étincelle qui, cette fois-ci, a fait exploser la colère. Alors que le salaire minimum a été défini, il y a quelque temps, à 300 gourdes par jour, les patrons les plus puissants, ceux des entreprises de la zone industrielle, fournisseurs ou sous-traitants de chaînes de distribution américaines, ont continué à payer 250 gourdes (4,16 euros). Au lieu de rappeler à l'ordre les patrons de la zone industrielle, un organisme officiel, le Conseil supérieur des salaires (CSS), a pris la décision de recommander que le salaire minimum soit définitivement fixé à... 225 gourdes (3,74 euros)! Cette décision provocante a fait exploser la colère. La revendication qui s'est imposée parmi les travailleurs était un salaire minimum de 500 gourdes. C'est encore une somme modeste (8,32 euros) pour des journées de dix, voire douze heures. Pour le patronat local, cependant, comme pour les dirigeants politiques et les commentateurs, c'est une revendication inacceptable. Et les grands patrons d'Haïti – pays le plus pauvre des Amériques, avec les salaires les plus bas – ont entonné la chanson bien connue : « Cela nuit à notre compétitivité », en brandissant la menace de délocalisation (on se demande vraiment où).

Au lendemain des journées de mobilisation, les patrons ont réagi des deux manières qu'ils connaissent bien : la répression et les tentatives de corruption. Des travailleurs qui se sont mis en avant dans les manifestations ont été licenciés, ainsi que celles et ceux – souvent les mêmes – qui se sont engagés dans la création de syndicats dans leur entreprise. D'autres ont été approchés par des hommes des patrons.

C'est à ces journées de mobilisation, ainsi qu'aux manœuvres autour de la création de syndicats, que sont consacrés les articles ci-dessous, extraits du journal *La Voix des Travailleurs* publié par nos camarades de l'Organisation des travailleurs révolutionnaires – Union communiste internationaliste (OTR-UCI), dans son numéro du 31 janvier 2014. Nous avons également extrait de cette publication deux petits articles significatifs sur le comportement des capitalistes de ce pays.

L'éditorial

Les travailleurs ont relevé la tête, c'est un acquis considérable pour l'avenir !

Les trois jours de mobilisation ouvrière dans les rues de Port-au-Prince pour exiger une revalorisation salariale à 500 gourdes par jour continuent de faire couler de l'encre et de la salive. Des conférences-débats çà et là sur le salaire minimum ! Il ne se passe de semaine sans la parution d'un article sur le sujet dans le plus grand quotidien de la place, *Le Nouvelliste*. Les pénibles conditions de travail dans ces usines de sous-traitance comparées à de véritables bagnes sont désormais étalées sur la place publique. Le vrai visage de ces patrons cupides dont les profits passent avant les vies de ces milliers de travailleurs et de leurs enfants apparaît de plus en plus au grand jour. Le

masque est en train de tomber : les Apaid, Baker – représentant l'avant-garde de leur classe – eux qui à longueur de journée ronronnent, divaguent sur les droits de l'homme, sur la démocratie, sur un nouveau contrat social, sont en train d'être découverts par le reste de la société comme des sangsues sur la classe ouvrière, des rapaces qui s'enrichissent en condamnant des milliers de travailleurs et leur progéniture à la mort lente par des salaires dérisoires et le travail forcé.

Ils sont désormais de moins en moins à l'aise pour se poser en défenseurs du peuple, en investisseurs qui donnent du travail, car ceux qu'ils prétendent faire vivre par ces emplois précaires

sont de plus en plus pauvres et eux de plus en plus riches.

Par ces trois jours de mobilisation, les travailleurs ont commencé à lever le voile sur cette classe de parasites qui se présentent à la face de la société avec des gants de velours, tandis que ce sont de véritables dictateurs dans leurs entreprises qui vont jusqu'à empêcher des travailleurs d'aller satisfaire un besoin physiologique, sous prétexte que cela retarde la chaîne de production. Malgré l'intimidation et le harcèlement de tous les instants dont ils sont l'objet, les ouvriers avaient pu sortir manifester et crier leur misère à la face du monde entier.

À la reprise du travail, le vendredi 13 décembre 2013, après les trois jours de manifestation, nombreux sont des travailleurs qui ont été révoqués, accusés par leurs patrons d'avoir pris une part active à la mobilisation. La majorité d'entre eux sont des responsables syndicaux ou des travailleurs syndiqués actifs. Charles Henry Baker a révoqué huit ouvriers, la famille Apaid a renvoyé plus d'une douzaine, Richard Coles, environ une demi-douzaine. Les révoqués sont presque tous des travailleurs qui ont commis un seul crime, celui d'avoir voulu mettre sur pied dans leurs usines respectives un syndicat pour permettre aux travailleurs de se réunir et de réfléchir sur les problèmes qui sont les leurs. Les patrons se sont vengés parce que, d'après eux, les syndicats –auxquels ils sont allergiques– étaient le fer de lance de la mobilisation ouvrière au début du mois de décembre.

Mais les patrons ont beau montrer leurs griffes et leurs dents, ils ont beau réprimer, les travailleurs ne baissent pas les bras. Les ouvriers syndiqués révoqués n'ont pas accepté les prestations légales liées aux révocations et ont choisi de se battre quasiment tous pour réintégrer leurs entreprises respectives et continuer à faire fonctionner leur syndicat et à réclamer les 500 gourdes et de meilleures conditions de travail. Ce qui a déboussolé un peu les patrons concernés, qui ne sont pas habitués à ce genre de résistance et de réactions.

Ces travailleurs en ont rajouté une couche en multipliant leurs interventions dans la presse pour dénoncer leurs révocations arbitraires et illégales qu'ils considèrent comme une punition parce qu'ils ont relevé la tête. Face aux questions des journalistes pour leur donner droit de réponse, les patrons en sont maintenant à la défensive, mentant comme des arracheurs de dents, allant jusqu'à nier leurs mesures de révocations, comme quoi ces travailleurs ne feraient pas partie de leurs entreprises, alors que ces derniers avaient bien présenté leurs badges aux journalistes lors des

conférences de presse et des interviews diverses.

Grâce aux nouvelles technologies de l'information, aux réseaux sociaux, la nouvelle a vite traversé les frontières. Des Haïtiens vivant aux USA voire au Brésil ont téléphoné à leurs proches qui travaillent sur la zone industrielle de Port-au-Prince pour apporter leur solidarité dans la lutte contre Apaid, Baker, les Coles et consorts. Des syndicats d'autres pays envoient des notes de solidarité également aux travailleurs licenciés pour leur appartenance syndicale et leur participation à la mobilisation.

Les patrons ont toujours pris des dispositions pour faire taire les ouvriers et cacher l'exploitation éhontée subie par ces derniers pour que leur rapacité ne soit pas ébruitée et se limite aux murs des usines. Les travailleurs ont vendu la mèche et les patrons commencent à se sentir mal dans leur peau puisqu'ils sont de plus en plus connus comme ils sont, mais pas comme ils se font paraître.

Les travailleurs syndiqués, de leur côté, n'en démordent pas. Malgré le licenciement des responsables syndicaux, les menaces de révocation et les pressions de toutes sortes, ils continuent de se réunir, de renforcer leur organisation syndicale en vue d'exiger la réintégration de leurs camarades de travail, ce qui est inhabituel dans ces entreprises. Ils ont, en outre, procédé à des collectes de fonds pour venir en aide à leurs camarades révoqués depuis plus d'un mois. Ce qui est également nouveau.

150 ans après la fondation de l'Association internationale des travailleurs, les ouvriers haïtiens en sont encore à lutter pour arracher ce droit élémentaire qu'est la liberté syndicale. Pourtant dans le cadre de la loi HOPE/HELP signée par les patrons, ces derniers sont payés et même bien arrosés pour qu'ils reconnaissent et acceptent la liberté syndicale.

Certains patrons essaient d'allier le bâton et la carotte en tentant d'offrir des avantages aux travailleurs les plus conscients pour les corrompre et casser ainsi le mouvement de résistance. Ils ont essuyé un cinglant refus. Malgré la précarité de leur situation due aux bas salaires, ces travailleurs, comprenant le jeu pernicieux, n'ont pas cédé à l'offre de corruption de ces patrons à la fois embarrassés et déboussolés. Lors des précédentes mobilisations, en juillet 1991 et en août 2009, le moral des ouvriers était retombé tout de suite après, mais ce n'est pas le cas cette fois-ci. Au contraire, ils en sont sortis renforcés. Voilà la surprise désagréable pour ces crapules! Voilà ce qui torture leur imagination en vue de trouver une nouvelle méthode appropriée pour arriver à bout de la résistance.

Ce qui échappe à la compréhension de ces rapaces, c'est la naissance d'une conscience collective de classe du côté des travailleurs. Cette mobilisation du mois de décembre a fait comprendre aux travailleurs qu'ils peuvent tenir tête aux patrons et se défendre contre les offensives de ces derniers. Ils ont aussi compris que la seule façon de le faire, c'est de s'organiser pour agir collectivement en mettant le rapport de force de leur côté. Voilà un pas décisif et qualitatif qui est franchi dans le développement de la conscience de classe des travailleurs de la zone industrielle!

En se battant pour les 500 gourdes et pour la réintégration de leurs camarades licenciés, les travailleurs sont conscients qu'ils se battent pour une cause qui concerne tous les travailleurs : ceux qui sont menacés aujourd'hui et ceux qui le seront demain.

Les 15 000 à 20 000 travailleurs dont une

Des parasites de la classe ouvrière !

Des aventuriers de tout acabit, des opportunistes toujours à l'affût n'ont pas raté l'occasion offerte par le Département du Travail américain à travers Better Work et Centre de Solidarité pour se faire un nom et magouiller, autant que faire se peut, sur le dos de la classe ouvrière. En effet, on a vu pousser comme des champignons des centrales syndicales bidon ayant à leur tête des petits notables qui se disent amis des travailleurs, quand ils ont su qu'ils pouvaient se tirer d'affaire à partir de la loi HOPE/HELP signée après le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Sous prétexte d'aider les ouvriers à se former et à s'organiser, ces chefs autoproclamés de la classe ouvrière ont tissé tout un réseau, ils ont mis un système sur pied dont l'objectif premier est de soudoyer, corrompre les plus combattifs de la classe ouvrière tout en ramassant par-ci par-là les miettes qui tombent de la table.

Figolé Saint Cyr est l'un de ces prototypes. Par un processus jusque-là opaque, il se dit représentant de la classe ouvrière avec deux autres larrons au sein du Conseil supérieur des salaires. Il est à la tête d'une branche de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH) dont la légitimité est contestée par des leaders historiques comme Jean Auguste Mesyeux, Armand Pierre, etc. Sur la zone industrielle, dans le secteur de la sous-traitance, il a réussi à monter et à patronner dans certaines usines quelques petits groupes de travailleurs à qui il confère le nom de syndicat. Ces petites structures lui donnent la légitimité de se vendre aux patrons, de jouer les intermédiaires entre ces derniers et les travailleurs. À l'étranger

majorité de jeunes ouvrières qui avaient gagné les rues de Port-au-Prince au début du mois de décembre sont une démonstration que la classe ouvrière existe bel et bien en Haïti. Avec la grande sympathie qu'ils ont trouvée au sein des couches pauvres de la population des différents quartiers populaires qu'ils avaient sillonnés pendant le parcours, au niveau des étudiants de certaines facultés, les travailleurs ont montré qu'ils ont la potentialité de prendre la tête d'une véritable lutte révolutionnaire en Haïti.

Espérons que cette prise de conscience, qui timidement commence à voir le jour au niveau de la classe ouvrière, aille crescendo, que les plus combattifs d'entre ces travailleurs prennent le devant de la construction d'un véritable parti révolutionnaire indispensable dans les luttes à venir de la classe ouvrière pour l'amélioration de leurs conditions de vie et le renversement du capitalisme.

aussi, les dirigeants de certains syndicats internationaux lui déroulent le tapis rouge comme leader de la classe ouvrière haïtienne et lui fournissent toutes sortes d'aide pour aider les travailleurs en difficulté.

Sur la zone industrielle, Figolé entretient des rapports des plus intimes avec les patrons. Souvent, il donne la démonstration aux ouvriers qu'il peut appeler un patron comme Clifford Apaid à n'importe quel moment. C'est par son intermédiaire qu'Apaid gère les conflits de son entreprise. Dans les réunions, c'est toujours lui le porte-parole des travailleurs et le modérateur. Les syndiqués ont rarement droit à la parole.

Aux ouvriers syndiqués, Figolé promet monts et merveilles. Voyages à l'étranger, amélioration de leurs conditions de vie. Il leur enseigne les codes de bonne conduite envers les patrons : il ne faut pas les regarder dans les yeux, leur dit-il, parce c'est grâce à eux que nous travaillons. Si vous avez un problème, poursuit-il, vous n'avez qu'à vous adresser à moi.

Ses contacts avec ces responsables syndicaux au sein des usines se résument à des appels pour leur passer des ordres. Ses contacts avec Better Work, Centre Solidarité lui permettent de trouver l'argent pour organiser des rencontres avec les travailleurs souvent les dimanches dans des hôtels luxueux de la capitale. Des repas leur sont servis ; à la fin de ces rencontres, des frais de transport sont distribués aux ouvriers.

Quelques semaines avant les recommandations du CSS, Figolé avait participé à deux sit-in sur la zone industrielle pour exiger un salaire de

500 gourdes par jour aux patrons.

Donnant des gages aux patrons que les ouvriers seront toujours tenus en respect tout en montrant aux travailleurs qu'il est leur défenseur, leur avocat, les activités de Fignolé tournaient sur un fil ; son double jeu était à haut risque. Même si certains travailleurs commençaient à le soupçonner, c'est sa signature au bas des recommandations du CSS fixant le salaire minimum à 225 gourdes qui a fini par le démasquer complètement. Pris au piège par les patrons, Fignolé a été l'un des plus farouches défenseurs du salaire de 225 gourdes au niveau de la presse. Alors que les ouvriers défilaient dans les rues, Fignolé complottait avec les patrons pour casser leur mouvement.

Charles Henry Baker aime bien ses terroristes

Après les déclarations de Charles Henry Baker qualifiant les travailleurs de terroristes suite aux trois jours de manifestation au mois de décembre 2013, nombreux sont les ouvriers qui pensaient que Baker allait abandonner totalement les activités de la sous-traitance ou bien qu'il n'allait embaucher que des membres de sa famille pour être sûr de ne plus côtoyer de terroristes. Mais bien grande a été la surprise des travailleurs au début

Sur l'ordre des patrons dont il reçoit de l'argent et d'autres avantages régulièrement, il a même réussi à organiser devant le parc Sonapi une manifestation d'une vingtaine de chômeurs des quartiers dont il a graissé les pattes pour justifier et réclamer les 225 gourdes contestées par les travailleurs.

S'il a été l'un des plus actifs ces deux dernières années, Fignolé est loin d'être le seul à vouloir monnayer ses liaisons avec les travailleurs. D'autres magouilleurs sont cachés dans l'ombre. Aux travailleurs de se montrer prudents et d'être vigilants. Leur credo doit être : l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

du mois de janvier 2014. Debout au milieu de la cour de l'usine, sourire aux lèvres, Baker alias gros tigre, souhaitait la bienvenue aux travailleurs.

En bon capitaliste, Baker sait, mieux que quiconque, que ce qui fait croître ses capitaux, ce n'est pas l'argent qu'il a hérité de ses parents comme il ne cesse de le répéter aux ouvriers à longueur de journée dans l'entreprise, c'est surtout le vol de la force de travail des ouvriers.

Se défoncer pour « un toro » !

Clifford Apaid est loin de céder face aux revendications des travailleurs. Dans la presse, ce patron avait annoncé au mois de décembre 2013 qu'il avait consenti de faire de gros sacrifices en acceptant d'ajouter 25 gourdes au salaire minimum des ouvriers. Au mois de janvier, à la reprise des

activités de ses usines, il a fait augmenter tous les quotas de travail à la journée. Une prime sous la forme d'un toro, 33 cl d'une boisson énergisante, est donnée aux travailleurs qui sortent les quotas avant les autres.

Des petits magouilleurs au service des patrons

Les patrons sur la zone industrielle n'hésitent devant rien pour porter l'exploitation des ouvriers à son paroxysme. Tout d'abord il y a ce matraquage idéologique. Dès six heures du matin jusqu'à la sortie, les patrons mettent la musique à fond dans tout l'air du travail. Ils privilégient les chansons religieuses appelant les travailleurs à se désintéresser des richesses de la terre car seuls les pauvres iront au ciel. Des diacres, des pasteurs sont recrutés pour apporter en permanence la bonne parole aux travailleurs. Dans leurs prières, tout en remerciant le bon dieu qui leur a donné ce si bon patron, ils le supplient de leur donner de la force pour exécuter les quotas gigantesques que ces mêmes patrons leur demandent. Deux ou trois fois par jour, des réunions de prière sont organisées à l'intention des ouvriers où ces soi-disant

pasteurs passent le message du patron : il faut bien vous tenir, ne pas trop vous déplacer pendant la journée pour aller aux toilettes, clament-ils. Vous serez d'autant plus bien acceptés au ciel que vous respectez votre patron ici-bas.

Mais il n'y a pas que cela. La répression physique, le harcèlement sexuel, le chantage sont d'autres pierres angulaires importantes dans le dispositif mis en place par les patrons dans les usines. En effet, les patrons recrutent un ensemble de gorilles qu'ils appellent superviseurs. Dotés de pouvoirs illimités sur l'ensemble des travailleurs, leur rôle est de matraquer psychiquement et physiquement les travailleurs de façon à ce qu'ils produisent au maximum de leur possibilité sur une journée de travail. Injures, sexisme,

leur arsenal est énorme pour humilier, rabaisser les travailleurs au rang de chiens, de bêtes sauvages. Toutes leurs exactions sont couvertes par la direction des entreprises. Ils révoquent comme bon leur semble. Chez Baker par exemple, à coup de menaces, ils forcent certaines ouvrières à avoir des relations sexuelles avec eux. S'il arrive que certaines tombent enceintes, elles sont révoquées. Un de ces chenapans appelé Thalès, aujourd'hui est employé par le patron Richard Coles. Quand il était aux ordres de Clifford Apaid, souvent le matin, il se mettait à l'entrée de l'usine

et obligeait tous les ouvriers à baisser leur tête en entrant, tous ceux qui prenaient le risque de lever leur tête couraient le risque de se faire renvoyer pendant la journée.

Ce savoir-faire une fois acquis, ces individus ne restent jamais sans travail. Alors qu'ils devaient être en prison pour les nombreuses exactions commises à l'encontre de la classe ouvrière, les patrons les chouchoutent en se les passant tout le temps car ils les aident à soutirer le plus de surtravail des ouvriers.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

(Texte des exposés faits au Théâtre de la Mutualité à Paris et à l'Espace Paris-Est à Montreuil)

Afrique

- **Afrique du Sud : de l'apartheid au pouvoir de l'ANC**
(n° 118, 29 janvier 2010)
- **L'Afrique malade du capitalisme**
(n° 104, 16 juin 2006)

Moyen-Orient

- **L'Iran après plus de trente ans de régime islamique**
(n° 119, 19 mars 2010)
- **Israël-Palestine : comment l'impérialisme, en transformant un peuple en geôlier d'un autre, a poussé les deux dans une impasse tragique** (n° 109, 1^{er} février 2008)
- **Liban : une création du colonialisme français dans un Moyen-Orient divisé par l'impérialisme**
(n° 99, 16 juin 2005)

Europe

- **Italie : la classe ouvrière face au gouvernement Berlusconi... et à la politique des partis de gauche qui lui ont ouvert la voie**
(n° 127, 7 octobre 2011)
- **Allemagne : vingt ans après, où en est la réunification ?**
(n° 122, 19 novembre 2010)
- **Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui**
(n° 103, 28 avril 2006)
- **La classe ouvrière d'Europe et l'immigration** (n° 98, 15 avril 2005)

Russie

- **50 ans après la mort de Staline, 15 ans après la perestroïka, 11 ans après la disparition de l'URSS, où va la Russie ?** (n° 93, 25 avril 2003)

Amérique

- **Amérique latine : les gouvernements entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination des États-Unis**
(n° 105, 24 novembre 2006)

Asie

- **Afghanistan, Pakistan : toute une région déstabilisée par l'impérialisme**
(n° 128, 18 novembre 2011)
- **L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité**
(n° 102, 10 mars 2006)
- **La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?**
(n° 101, 27 janvier 2006)

- **L'Égypte entre deux dictatures et les leçons des mouvements du « printemps arabe »**
(n° 134, 22 novembre 2013)



- **La Grèce face à la crise**
(n° 133, 14 juin 2013)

• Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme

Textes des interventions d'Arlette Laguiller et de Nathalie Arthaud dans les meetings de Lutte Ouvrière (n° 115, 1^{er} trimestre 2009)

- On en parle...

- **La crise actuelle de l'économie capitaliste et ses origines**
(n° 131, 22 février 2013)
- **La Turquie, du kémalisme à l'islamisme, et les perspectives de la classe ouvrière** (n° 130, 25 janvier 2013)
- **Il y a cinquante ans, la fin de la guerre d'Algérie, mais pas la fin de l'oppression** (n° 129, 16 novembre 2012)
- **Avec Mitterrand et après... la gauche au gouvernement**
(n° 126, 13 mai 2011)
- **Aux origines lointaines et proches de la révolte des peuples arabes**
(n° 125, 1^{er} avril 2011)
- **Le prolétariat international, la seule classe capable de mettre fin au capitalisme et à l'exploitation** (n° 124, 4 mars 2011)
- **Les religions, l'athéisme et le matérialisme**
(n° 123, 28 janvier 2011)
- **Les syndicats hier et aujourd'hui** (n° 121, 15 octobre 2010)
- **Sport, capitalisme et nationalismes** (n° 120, 18 juin 2010)
- **La décroissance : faire avancer la société à reculons**
(n° 117, 10 décembre 2009)
- **La crise de 1929 et ses conséquences catastrophiques**
(n° 116, 14 octobre 2009)

France

- **L'enseignement public** (n° 114, 30 janvier 2009)
- **Au-delà de la crise actuelle, la faillite des solutions bourgeoises à la crise du logement** (n° 111, 13 juin 2008)
- **La grande bourgeoisie en France** (n° 110, 18 avril 2008)

Ces brochures peuvent être envoyées sur demande

en joignant 5 timbres à 0,63 euro par brochure.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky sont publiées depuis octobre 1983. Nous tenons à la disposition de nos lecteurs la liste complète des brochures non épuisées.

Librairies où *lutte de classe* est en vente

FRANCE

■ PARIS

Le Point du Jour
58, rue Gay-Lussac
Paris 5^e
La Brèche
27, rue Taine
Paris 12^e

■ ALBERTVILLE

SNC le Maryland
106, rue de la République

■ ALBI

Maison de la Presse
Place du Vigan

■ ANGERS

Librairie Contact
3, rue Lenepveu
Librairie Les Nuits bleues
21, rue Maillé

■ ARGENTEUIL

Librairie Presse-papier
28, avenue Gabriel-Péri

■ BESANÇON

Les Sandales d'Empédocle
95, Grande-Rue

■ BOURGES

« La Plume du Sarthate »
83, avenue Arnaud-de-Vogüé

■ BREST

La Bouquinerie
Place Guérin

■ CHAMBÉRY

Tabac-presse des Portiques
9, rue de Boigne

■ DIJON

Relais H, quai n° 1
Gare SNCF de Dijon

■ DOLE

Librairie Helmer
33, Grand-Rue

■ GAP

Librairie-papeterie Davagnier
3, place Jean-Marcellin

■ GRENOBLE

Tabac-presse La Brazza
18, place Sainte-Claire
Tabac-presse « Le Berriat »
97, cours Berriat

■ IVRY-SUR-SEINE

Librairie « Envie de lire »
16, rue Gabriel-Péri

■ LA ROCHELLE

Librairie « Les Saisons »
21, rue Saint-Nicolas

■ LYON 7^e

Terre des livres
86, rue de Marseille

■ MARSEILLE

Librairie « L'Odeur du Temps »
35, rue Pavillon
Marseille 1^{er}

■ NANTES

Librairie « Vent d'Ouest »
5, place du Bon-Pasteur

■ RENNES

Tabac-presse « La Civette »
(Centre commercial des Longs
Champs)

■ ROUEN

Mag Presse
Rue Saint-Sever

■ SAINT-BRIEUC

Maison de la presse Agora
13, rue Saint-Guillaume

■ STRASBOURG

Tabac-presse de l'Esplanade
1, avenue du Général-de-Gaulle

■ TOULON

Kiosque à journaux
Cours Lafayette - Place Hubac

■ VALENCE

Librairie « Notre temps »
30, Grande-Rue

GUADELOUPE

■ POINTE-À-PITRE

Librairie Jasor
Rue Schoelcher
Match
Grand Camp

LA DOMINIQUE

■ ROSEAU

Frontline Co-op
78, Independence street

HAÏTI

■ PORT-AU-PRINCE

Librairie La Pléiade
Librairie Phénix
Lalue 212, en face rue Chrétien

ALLEMAGNE

■ BERLIN

Buchhandlung Schwarze Risse
Gneisenaustr. 2a
Im Mehringhof
10961 Berlin

BELGIQUE

■ BRUXELLES

Librairie Aurora
Avenue J.-Volders, 34
1060 Bruxelles (Saint-Gilles)
Librairie Joli Mai
Avenue Paul-Dejaer, 29
B-1060 Bruxell es

POLOGNE

■ VARSOVIE

Główna księgarnia naukowa
im. B. Prusa Sp. Cyw
Krakowskie przedmieście 7

SUISSE

■ GENÈVE

Librairie du Boulevard
35, rue de Carouge

On peut également se procurer *LUTTE DE CLASSE* (langue française) dans un certain nombre de librairies de plusieurs autres villes en Allemagne ainsi que de plusieurs autres pays, notamment l'Argentine, le Canada (Québec), l'Italie, le Mexique. Pour plus de précisions, écrire à *LUTTE OUVRIÈRE*.

Lisez la presse révolutionnaire

FRANCE



Hebdomadaire trotskyste

En vente chaque semaine dans les kiosques - Prix : 1 €

Abonnements :

France - DOM TOM : six mois : 18 € ; un an : 35 €

Autres pays, par avion, sous pli fermé : nous consulter

Versements à LUTTE OUVRIÈRE

CCP PARIS 26 274 60 R

AFRIQUE



Mensuel trotskyste publié par
l'Union Africaine des Travailleurs
Communistes Internationalistes

P.A.T. - BP 42

92114 Clichy Cedex

GUADELOUPE MARTINIQUE



Bimensuel trotskyste – Guadeloupe - Martinique

Abonnement un an : Pli fermé : 30,50 € · Pli ouvert : 23 €

Guadeloupe Combat Ouvrier

M. Philippe Anaïs - 1111 Rés. Matéliane, l'Aiguille - 97128 Goyave

Martinique Combat Ouvrier

Louis Maugée - BP 821 - 97258 Fort-de-France CEDEX

HAÏTI



Mensuel révolutionnaire internationaliste

publié par l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (UCI)

vdtravailleurs@yahoo.fr - BP 2074 - Port-au-Prince - Haïti

ÉTATS-UNIS



Bimensuel trotskyste américain

Abonnement : par avion, sous pli fermé

USA, Canada, Mexique : six mois : 13 \$ - un an : 26 \$

Autres pays : 6 mois : 19 \$ - un an : 37 \$

PO box 13064, Baltimore, Maryland 21203

Revue trimestrielle publiée par *The Spark*

Abonnement : par avion, sous pli fermé

USA, Canada, Mexique : un an (4 numéros) : 16 \$

Autres pays : un an (4 numéros) : 25 \$

Adresse : PO box 13064, Baltimore, Maryland 21203

GRANDE- BRETAGNE



Trimestriel

publié par Workers' Fight

BM ICLC - London WC1N 3XX

Abonnement 1 an : GB £8 - Reste de l'Europe : £10



Mensuel

Abonnement : écrire à la boîte postale

ITALIE



Mensuel du Cercle Ouvrier Communiste

Via Luigi Ademollo 5/B - 57124 Livorno - Italia

Abonnement 1 an : 12 €

TURQUIE



Sınıf Mücadelesi (Lutte de classe)

Mensuel trotskyste turc

Correspondance : BM ICLC - LONDON WC1N 3XX

www.sinifmucadelesi.net

ALLEMAGNE



Das rote Tuch

Mensuel du Bund Revolutionärer Arbeiter

Abonnement un an : Allemagne 11 €, autres pays 15 €

Correspondance :

Das rote Tuch, Postfach 10 08 02, 45008 Essen

www.bund-revolutionaerer-arbeiter.org

ESPAGNE



Correspondance: boletinvozobrero@yahoo.es

apartado de correos

10210 - Sevilla

